

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Député du Comté de Richelieu à l'Assemblée Législative,
Professeur d'Agriculture de l'École Normale Jacques-Cartier,
Président de l'Institut des Artisans Canadiens de Montréal,
Élève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grigon et du Collège Royal Agricole de Cirencester,
Rédacteur de la Revue Agricole et du L. C. Agriculturist—
Membre de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Arts et Manufactures du Bas-Canada,
De la Société Impériale Zoologique d'acclimatation de Paris, &c., &c.*

MAI, 1867.

SOMMAIRE.—Partie Non-Officielle.—Notre élection comme membre de la Chambre d'Agriculture—Des devoirs des Sociétés d'Agriculture—L'importation des étalons percherons—Travaux de la Ferme.—Direction de l'exploitation—Labours—Charrois—Hersages—Seconds hersages—Roulages—Semis des fèves—Semis du blé—Semis de l'avoine—Semis des vesces—Semis des pois—Lentilles—Carottes—Panais—Semis du lin—Tabac—Semis sur couche—Plantation des topinambours—Des raies d'écoulement—Préparation des semences—Engrais mêlés aux semences—Emploi des engrais en couverture—Essai des facultés germinatives des semences—Entretien et création des prairies—Plantes jardives, demi-hâtives, hâtives—Soins d'entretien des prairies.—Animaux de la Ferme.—Du vêlage—Soins à donner au jeune bétail—Juments poulinières et poulains—Nourriture et soins à donner aux attelages—La monte des juments—Brebis nourrices—Agneaux—La porcherie—Poules et poulets—Pondaison et incubation—Engraissement des poulets—Pondaison et incubation des oies et canes—Pondaison et incubation des dindes—Éducation des Lapins—Du rucher—Pour maintenir les chevaux violents.—Matériel et Constructions.—Le Jardin et le Verger.—Viticulture, taille des vignes, repiquage—Culture forestière—Semis—Plantations—Boutures et marcottes—Exploitation—Travaux du mois de mai—Semis de l'ail—Asperges—Bettes—Blé d'inde—Carottes—Céleri—Cerfeuil—Chicorée—Choux—Ciboulettes—Cives—Citrouille—Concombres—Cresson—Echalottes—Epinards—Fève—Laitue—Melons—Niveau—Oignons—Oseille—Panais—Patates—Persil—Piment—Pimprenelle—Pois—Raifort—Raves—Salsifis—Sariette—Sauge—Scersonère—Topinambour—Propriétés et usages—Revue de la Colonisation.—L'exploration de Mantawa par l'Abbé Provost—Pourquoi les colons du nord sont pauvres—Prix des terres—Établissement de l'Abbé Provost.—Revue Commerciale.—Vente de cochons—Prix courant des denrées agricoles—Annonces.



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A L'IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL, RUE ST. NICHOLAS,
MONTREAL.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

NOTRE ELECTION COMME MEMBRE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.

CHAQUE année les soixante-quinze sociétés d'agriculture du Bas-Canada sont appelées à élire pour deux ans quatre représentants à la chambre d'agriculture—qui se compose en tout de huit membres élus. La chambre d'agriculture est donc en quelque sorte l'exécutif de notre organisation provinciale et ses membres occupent la plus haute position à laquelle puissent aspirer les agriculteurs de notre pays. Nous sommes sensible à l'honneur qui nous est fait et nous comprenons toute la responsabilité du mandat qui nous est confié. Lorsque dans nos voyages agricoles nous parcourons les deux extrémités de notre province, nous étions loin de prévoir qu'un jour les sociétés d'agriculture d'Ottawa et de Gaspé nous feraient l'honneur de nous choisir comme leur député à la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada. Tout ce vaste territoire situé entre ces deux points extrêmes, nous le connaissons pour l'avoir parcouru et l'avoir étudié avec soin, aussi, espérons-nous pouvoir faire justice aux intérêts considérables qui nous sont confiés.

Depuis longtemps nous avons exposé nos opinions sur les devoirs de la chambre d'agriculture. Nous avons maintenu qu'elle devait prendre la haute direction des sociétés locales, les aider dans toute la mesure de ses forces, dans l'importation de reproducteurs de choix, d'instruments perfectionnés, dans l'adoption des cultures améliorantes. Ces opinions nous ont sans doute valu notre élection à la chambre d'agriculture, et nous espérons qu'avant peu nous serons témoin des réformes jugées nécessaires.

Nous n'hésitons pas à le dire, notre nomination nous donne un nouveau courage. Nous tenons à nous mettre à la hauteur de la confiance qui nous est montrée. Il y a cinq ans, nous étions présent à l'exposition universelle de Londres où nous avons continué en quelque sorte nos études spéciales agricoles. Aujourd'hui, Paris ouvre de nouveau les portes du palais industriel. Depuis cinq ans, des progrès considérables ont été faits dans le matériel de la ferme, dans le perfectionnement des races améliorées. Nous voulons constater par nous-mêmes ces progrès afin d'en faire profiter notre pays. Nous partirons donc

dans quelques jours pour l'exposition internationale où nous étudierons pendant deux mois les départements agricoles. La Revue agricole du mois de juillet contiendra la première partie de nos appréciations.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les commandes qui pourraient nous être faites, soit pour des étalons perchons, soit pour du blé de la Mer Noire, recevront toute notre attention. Notre adresse sera au Département Canadien de l'Exposition Universelle de Paris.

DES DEVOIRS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

AVANT PRES avoir étudié dans notre dernier numéro quels étaient les devoirs des sociétés d'agriculture, nous en sommes arrivés aux Voies et moyens, sans lesquels les améliorations reconnues les plus désirables, les plus urgentes, deviennent impossibles en pratique.

Voies et moyens.

Pour donner la plus grande somme d'effets utiles, avons-nous dit, chaque société d'agriculture devrait avoir le caractère d'une Banque d'Épargnes, dont les sociétés ne se partageraient que les intérêts, en laissant le capital s'augmenter toujours des revenus annuels. En partant de cette base, l'association atteindrait bientôt sa plus grande puissance d'action, toujours en rapport avec l'augmentation de son capital accumulé. Sans doute il y a toujours certaines dépenses générales qui ne permettent pas de mettre rigoureusement ce principe en pratique, mais nous n'hésitons pas à dire que la société qui en fera l'application la plus rigoureuse, sera certainement celle qui donnera la plus grande somme d'effets utiles.

Maintenant, nous prenons le cas d'une société de comté dont tous les efforts se sont bornés jusqu'ici aux expositions annuelles. Le bétail et la culture du sol ont été également négligés. Pas un reproducteur améliorateur ne se trouve dans le comté. Les cultures sarclées, améliorantes, sont à peu près inconnues. Ce tableau malheureusement ne se rencontre que trop souvent dans un grand nombre de comtés. Dans ces circonstances, quel sera le programme à adopter par le bureau de direction? Le revenu annuel d'une société étant en moyenne de \$1,000, nous recommandons le programme qui suit :

Terres les mieux cultivées.

La visite des terres les mieux cultivées se fera avant le 1er juillet, par un jury composé de 3 membres étrangers au comté. Le jury tiendra compte des façons données au sol, de l'épandage, des clôtures, des bâtiments de ferme, des fumiers, de l'état général du bétail, des grains, pâturages et semis, en un mot, de l'état général des fermes. Les concurrents s'inscriront 15 jours avant l'époque fixée pour le concours, et paieront \$1 d'entrée afin de limiter les visites aux concurrents sérieux. Il sera accordé six prix de \$18, 15, 12, 9, 6, 3.

Prairies et pâturages.

La visite des récoltes sur pied se fera également par un jury, composé de 3 membres étrangers au comté. Elle se fera avant le 15 août, pour les prairies et les pâturages, avant le 15 octobre, pour les plantes sarclées. Les concurrents devront s'inscrire 15 jours avant le concours et payer une entrée de 50 cents. Pour les prairies et les pâturages, il faudra tenir compte de l'étendue aussi bien que de l'apparence générale. Il sera accordé cinq prix de \$10, 8, 6, 4, 2. Pour les prairies, pas moins de 10 arpents. Pâturages, pas moins de 15 arpents.

Recoltes sarclées.

Pour les récoltes sarclées, cinq prix seront également accordés aux concurrents inscrits 15 jours avant le concours. Les prix seront de \$10, 8, 5, 4, 2.

Betteraves, pas moins d'un arpent.

Carottes, " "

Navets, " "

Blé-d'inde, " "

Fèves à cheval, " "

Lin, " "

Patates, pas moins de 2 arpents.

Oignons, pas moins d'un $\frac{1}{2}$ d'arpent.

Choux, pas moins d'une $\frac{1}{2}$ arpent.

Petites fèves, pas moins d'une $\frac{1}{2}$ arpent.

Les prix ainsi accordés pour les terres les mieux cultivées et pour les récoltes sur pied s'élèveront au montant approximatif de \$425. En ajoutant au produit des entrées \$25 pour rencontrer les dépenses nécessaires du jury chargé de la visite des fermes, nous arrivons à un total de \$450.

Exposition de comté.

Nous savons qu'il est difficile de retrancher l'exposition annuelle dans les comtés où les membres des sociétés sont habitués à les avoir. Aussi, faisons-nous entrer dans le programme que nous soumettons les prix qui suivent :

Especes chevalines.

Étalons de tout âge—6 prix : \$12, 10, 8, 6, 4, 2.

Juments de tout âge—6 prix : \$12, 10, 8, 6, 4, 2.

Poulains de tout âge—5 prix ; \$6, 5, 4, 3, 2, 1.

Pouliches de tout âge—5 prix : \$6, 5, 4, 3, 2, 1.

Especes bovine.

Taureaux de tout âge—5 prix : \$10, 8, 6, 4, 2.

Vaches de tout âge—5 prix : \$10, 8, 6, 4, 2.

Especes ovine.

Béliers de tout âge—4 prix : \$5, 4, 3, 2.

Brebis de tout âge—4 prix : \$5, 4, 3, 2.

Especes porcine.

Verrats de tout âge—3 prix : \$4, 3, 2.

Truies de tout âge—3 prix : \$4, 3, 2.

Beurre.

Six prix de \$6, 5, 4, 3, 2, 1.

Manufactures Domestiques.

Prix divers pour \$40.

Instruments aratoires.

Meilleure charrue, \$10.

Meilleure herse, \$10.

Meilleur rouleau, \$10.

Meilleur rateau à cheval, \$10.

Meilleur crible, \$10.

Meilleur butteur, \$10.

Meilleure houe à cheval, \$10.

Les prix ainsi accordés pour l'exposition annuelle s'élèvent à une somme approximative de \$350.

PARTI DE LABOUR.

Pour améliorer les façons données au sol, les partis de labour sont essentiels à notre programme. En conséquence, le parti de labour aura lieu autant que possible à l'endroit et au jour de l'Exposition annuelle afin que les concurrents heureux soient proclamés en présence des agriculteurs du comté, réunis sur le champ du concours. Il y aura deux classes ;

Les laboureurs de tout âge—6 prix : \$10, 8, 6, 4, 2.

Les laboureurs au-dessous de 21 ans—6 prix ; \$10, 8, 6, 4, 2.

Nous croyons que ce programme est complet, et nous promettons à toute société d'agriculture qui l'adoptera, en le modifiant si les circonstances particulières du comté l'exigent, que les progrès les plus rapides devront suivre cette adoption. Il est facile de se rendre compte du montant dépensé par ce programme, il s'élève approximativement à la somme de \$350 divisée en 180 prix.

En payant en argent ce montant considérable, le revenu annuel de la société serait à peu près épuisé et cependant pas un cent n'a encore été approprié à l'achat d'étalons améliorateurs, sur lequel nous insistons si fortement. Pour résoudre cette difficulté, le secrétaire-trésorier ne paiera les prix accordés qu'avec des "Bons payables au porteur." Ces bons seront seuls acceptés en paiement pour les saillies des Etalons améliorateurs appartenant à la société. On comprendra que cette combinaison permettra non seulement de payer les \$850 offerts en prix, mais encore l'achat de reproducteurs pour tout le montant du revenu annuel. Nous avons établi que ce revenu était en moyenne de \$1,000; voici la distribution de ce montant, telle que nous la recommandons dans un comté où rien n'a encore été fait pour l'amélioration du sol ou du bétail. Dans ces circonstances, il n'est pas nécessaire d'avoir ce qu'il y a de plus coûteux comme étalons de toutes les espèces; il suffit, pour les premiers achats, de se procurer des mâles de bonne race. Les produits des premiers croisements, aidés de l'amélioration correspondante dans la culture du sol, pourront à leur tour être accouplés avec des étalons d'une plus grande valeur, lorsque la société renouvelera ses reproducteurs. Ces \$1000 pourront donc être employés comme suit:—

1 Etalon	\$500
2 Taureaux.....	200
6 Béliers.....	180
6 Verrats.....	120
	\$1,000

Ces prix d'achat doivent comprendre les prix de transport jusque dans le comté. Car ces étalons peuvent être facilement achetés aux prix ci-dessus dans le Haut et dans le Bas Canada, en s'adressant aux éleveurs en renom.

Ces étalons donneront annuellement les revenus qui suivent en saillies payables en "Bons au porteur."

1 Etalon, 100 saillies.....	\$500
2 Taureaux, 140 saillies..	140
6 Béliers, 300 saillies.....	150
6 Verrats, 120 saillies.....	60
	Total..... \$850

Y a-t-il un seul agriculteur dans le Bas Canada assez peu intelligent et soucieux de ses propos, intérêts pour ne pas comprendre que les "Bons au porteur" donnés par chaque société en paiement des prix obtenus aux expositions, vaudront deux fois leur valeur

en argent, du moment qu'ils lui permettront d'acheter les saillies nécessaires à l'amélioration de ses animaux de toutes les espèces? Qu'un cultivateur obtienne des prix pour \$25, s'il est payé en argent, il ira les dépenser follement en achats inutiles et n'en appliquera pas un cent à l'amélioration de sa culture ou de son bétail. Avec le système que nous proposons, au contraire, le concurrent heureux ayant gagné \$25 en "Bons au porteur," pourra, pendant l'année suivante, augmenter son troupeau de 2 Poulains Clydes canadiens, 8 Veaux demi-sang Ayrshire, 12 Agneaux demi-sang Leicester et 16 Gorets demi-sang Yorkshire, en tout 38 animaux améliorés.

Maintenant, nous supposons le cas où un des membres de la société du comté n'aurait pas obtenu de prix dans les expositions, et serait désireux de profiter des saillies des étalons du comté. Alors il devra payer le montant de la saillie soit avec des "Bons au porteur" achetés aux concurrents heureux, soit en argent. Tous les membres de la société doivent avoir des droits égaux aux saillies des reproducteurs, suivant l'ordre d'inscription au bureau du secrétaire. Les premiers inscrits seront les premiers servis, jusqu'à ce que la liste des saillies pour chaque reproducteur soit complète. Dans le cas où il resterait des "Bons au porteur" entre les mains des membres, ces bons seront les premiers reçus en paiement sur l'ordre d'inscription de l'année suivante.

En suivant pendant plusieurs années le même procédé, tous les comtés du Bas Canada auraient bientôt régénéré entièrement les races du pays et possèderaient encore un nombre suffisant de reproducteurs de choix. Voilà l'immense résultat auquel nos sociétés peuvent et doivent arriver. Pourquoi persister plus longtemps dans un système reconnu vicieux? Les directeurs de chaque société sont chargés de diriger les efforts de tous dans la voie du progrès. A eux s'attache la responsabilité de l'inertie coupable où croupissent un si grand nombre de comtés, à eux aussi le mérite des améliorations partout où nous avons le plaisir de les constater.

Nous croyons avoir établi les avantages considérables du système que nous proposons et que nous espérons voir adopter par nos sociétés d'agriculture. Nous avons reçu plusieurs communications à ce sujet et l'opinion unanime est en faveur de notre système comme la seule base pratique sur laquelle doivent opérer nos sociétés d'agriculture.

L'IMPORTATION DES ÉTALONS PERCHERONS.



OUS recevons de notre correspondant M. Maisonhauté les renseignements qui suivent au sujet des étalons Percherons qui nous ont été demandés par les sociétés d'agriculture de l'Assomption et de Verchères No. 1.

" J'ai acheté cette semaine (le 11 avril), après une fort longue tournée destinée non-seulement aux deux premiers achats, mais encore aux prochains, deux étalons Percherons que je vous expédierai soit par le Paquebot qui partira le 23 avril, soit par celui qui partira dans un mois; le temps et l'état des chevaux me décideront. Ces chevaux vous conviendront. L'un, le plus grand, a quatre ans et demi, sa taille est de cinq pieds neuf pouces au garot. Il est vigoureusement membré et bien en tête, son poids est colossal et il a avec cela un trot remarquable, son poil est gris pommelé foncé. C'est un des beaux chevaux que l'on puisse rencontrer. Le second aura quatre ans dans deux mois, gris foncé presque noir, moins haut de taille, peut-être plus joli, mais moins pesant, tous deux sont nets de taille. Du reste il ne m'appartient pas de faire l'éloge de ces deux étalons; mon plus grand désir est qu'ils vous plaisent et qu'ils soient bien dans le type canadien. Dans quelques jours je les ferai photographier et vous en enverrai de suite deux copies.

" Quant à la couleur, car je sais qu'en Canada on préférerait le rouge ou le noir, je les ai pris les plus foncés possible, il est très-difficile de trouver un vrai Percheron qui n'ait pas du poil blanc dans sa robe. Presque tous les rouges sont Picards,

mous en général, ou croisés anglais. Ceux que vous recevrez sont de la race Percheronne la plus pure, du bon cru, vigoureuse et énergique.

" Comme vous désirez en importer d'autres, je vous donnerai le conseil de les importer cet été avant le mois de novembre. Ils passeraient l'hiver à s'acclimater avant les saillies du printemps, ce qui vaudrait mieux. Ce serait aussi pour moi la meilleure époque pour les obtenir à des prix raisonnables. Une fois le mois de novembre arrivé, nos étalonniers parcourent le pays pour leur propre compte, et comme c'est souvent à eux qu'il faut avoir affaire, cela change considérablement les conditions du prix; en outre, les conditions de la traversée sont désavantageuses l'hiver.

" L'étalon importé par M. Hébert, de Chateauguay a coûté à la société, toutes dépenses payées, la somme de \$1,500. M. Hébert était accompagné par un marchand de chevaux qui m'a accompagné également, et qui me certifie qu'à son point de vue les étalons que j'ai achetés valent au moins celui de M. Hébert."

Aussitôt que nous recevons ces photographies, nous en ferons tenir des copies aux sociétés d'agriculture, pour qu'elles se décident à suivre l'exemple donné par les comtés progressifs de Beauharnois, l'Assomption, Chateauguay et Verchères. Les comtés de Rouville et de Berthier sont entrés en correspondance à ce sujet, mais jusqu'ici leurs commandes n'ont pas encore été reçues. Nous partirons probablement pour Paris le 11 de mai, et toutes les commandes après cette époque devront nous être adressées au département Canadien de l'Exposition Universelle.

TRAVAUX DE LA FERME.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION.



ENDANT le mois les travaux deviennent nombreux et urgents. Le directeur d'une exploitation rurale doit être constamment en surveillance pour bien s'assurer de l'exécution de ses ordres. Il doit remonter ses attelages dès les premiers jours du mois, s'il ne l'a pas fait; la vente de ses animaux gras, qui se fait bien, lui fournira de l'argent au besoin. Il doit s'arranger de manière que son cheptel soit bien en rapport avec les quantités de fourrages qui lui restent en magasin et dont le recensement a dû être fait avec soin.

Le régime des gens de service doit devenir sévèrement régulier. Le matin à quatre heures on éveille les domestiques. On donne le foin aux chevaux, et pendant qu'ils le mangent, on les panse. C'est ici que l'œil du maître est nécessaire, car, s'il reste dans son lit, les charretiers, qui dorment encore d'un œil, suppriment ou abrègent par trop le passage. Les chevaux pansés, on leur passe le collier et on les mène boire. En rentrant à l'écurie, ils reçoivent l'avoine et finissent leur foin.

Il est alors cinq heures. Les charretiers vont à la cuisine; ils mangent un morceau et retournent à l'écurie; puis ils

brident les chevaux, et chacun part pour son travail.

A onze heures, les attelages rontrent, les chevaux sont débridés et trouvent le râtelier garni de foin. Les hommes vont manger la soupe. Après le dîner, ils font boire les chevaux et leur donnent l'avoine. Puis chacun se repose pendant que les chevaux achèvent leur repas. A une heure on bride les chevaux et ils retournent au travail jusqu'à sept heures. En rentrant le soir, ils sont dégarnis, mangent leur foin pendant que les hommes soupent, puis sont conduits à l'abreuvoir et reçoivent leur dernière ration d'avoine. On garnit de paille les râteliers, et chacun va se livrer au sommeil.

LABOURS, CHARROIS, HERSAGES.

 L ne faut plus songer, pendant le mois de mai, à employer les attelages à d'autres travaux qu'à la culture des terres. Les labours pour les grains et les racines-jachères, et les hersages, sont tellement multipliés, que l'on voudrait avoir en ce temps-ci le double de bêtes de trait. Il ne faut donc plus songer à charrier du fumier, à moins que ce ne soit pour les orges, les pommes de terre ou les plantes sarclées. On ne peut davantage faire aucun transport, tant qu'il reste à opérer quelques-unes des semailles de la saison, lorsque le temps leur est favorable. C'est de l'opportunité avec laquelle on a procédé aux ensemencements que dépend leur plus ou moins de réussite.

Dans la plupart des sols, il est bon de laisser rassoir les terres qui ont été labourées pour avoine, avant de les ensemercer. Il faut donc semer d'abord dans les labours anciens et mettre un intervalle de huit jours entre les labours les plus récents et les ensemencements qui leur succèdent. Il faut sans doute faire fléchir les principes devant les exigences de certaines saisons ; mais il est facile de comprendre que plus un labour est donné à l'avance, plus on a la facilité de détruire les mauvaises herbes par le hersage, et moins il se perd de semences dans les terres motteuses, lorsque le sol est raffermi.

SECONDS HERSAGES, ROULAGES.

Lorsque la terre est suffisamment resuyée et avant que la végétation ne reprenne, on herse de nouveau les blés d'automne dans les terres consistantes. Ce second hersage, qui a pour but d'ouvrir le sol, qui s'est comprimé par les pluies, et de rehausser les plants avec la terre qui s'est réduite en poussière sous l'action des her-

ses, se donne d'une manière d'autant plus énergique, que le sol est plus compacte.

Dans les terres argileuses qui s'ameublissent facilement par l'action des gelées, les herses de bois suffisent pour pulvériser le sol et donner au blé un véritable *binage*. Ces terres, qui sont assurément les meilleures terres à blé, doivent toutefois, pour bien produire, contenir du calcaire, soit qu'il y existe naturellement, soit qu'on ait amendé le champ par des marnages ou des chaulages. Les blés dans les terres très-argileuses ou argilo-siliceuses, ne supportent pas également bien l'action de la herse. Il y a de ces dernières terres qui se boursoufflent par l'action des gelées et dans lesquelles le blé se déchausse au dégel. Les racines du jeune blé ont été en partie rompues par cette action mécanique de la gelée sur le sol, et lorsqu'au beau temps on met les herses les plus légères dans de pareilles emblavures, on achève l'œuvre de destruction commencée par l'hiver. Ce n'est pas un nouveau hersage qui convient au printemps dans des terres de cette nature ; il faut un roulage énergique donné avec un rouleau pesant.

Il est, au contraire, des argiles qui prennent une dureté telle par l'effet de l'humidité à laquelle succèdent les hâles du printemps, que le blé s'y trouve étranglé à son collet. Ces sortes d'argiles deviennent imperméables, non-seulement aux pluies bienfaisantes du printemps qui réchauffent la terre, mais encore à la chaleur solaire. Dans de tels sols qu'on appelle des terres froides, les blés sont tardifs, car la sève ne s'y met en mouvement que fort tard. Il faut à ces terres les hersages les plus énergiques. Les herses de bois n'y suffisent pas : lorsque après un hersage répété en long, en large, en travers, avec de lourdes herses de fer, la surface du sol a pris un aspect pulvérulent, et que tout vestige de blé a disparu, le fermier peut être satisfait. Le blé qu'il aura traité de cette manière couvrira en juin le sol d'une verdure luxuriante, tandis qu'à côté, dans une terre semblable, le blé non hersé présentera une végétation tardive et rabougrie. En outre, lorsque viendra l'épiage, il conservera une supériorité marquée, et son rendement, même avec une fumure moindre, sera de beaucoup supérieur à celui du blé qui n'aura pas reçu cette nouvelle façon.

Un second hersage donné en mai aux féveroles semées en avril, lorsque celles-ci ont atteint une hauteur de 1 pouce et qu'elles marquent leur raie, équivaut à un

binage. Par les mêmes raisons que nous venons d'exposer, l'énergie de ce nouveau hersage sera en raison de la nature du sol. Il faut, du reste, très-peu se soucier des quelques fèves que la herse aura arrachées, encore moins de celles qu'elle aura cassées. Lorsque les fèves sont semées à la volée, la herse peut arracher celles qui ont été mal enterrées à la semaille; mais, lorsque elles ont été plantées, le hersage, quelque multiplié qu'il soit, ne laisse d'autre trace après lui qu'une impulsion puissante donnée à la végétation.

SEMIS DES FEVEROLES.

Quelques cultivateurs sèment encore les féveroles à la volée; mais de cette manière ils n'atteignent pas le but qu'ils se proposent, de préparer la terre à recevoir du blé l'année suivante. Parmi les différents modes de semailles en lignes, nous recommandons celui-ci, qui n'exige aucun luxe d'instruments: on ne herse pas après le labour de semaille; un ouvrier muni d'un plantoir fait au fond de la première raie, à 3 pouces de distance les uns des autres, des trous profonds de trois pouces au plus. Un autre qui le suit dépose une seule fève dans chaque trou. On plante ainsi deux raies de suite, on laisse vide la troisième, et on continue de la sorte à planter deux raies, séparées par un intervalle d'une seule. On enterre ensuite la semence par un seul coup de herse donné en long. Ce mode de semailles ou plutôt de plantation des féveroles n'exige pas plus de 1 minot de semences par arpent.

Les féveroles se plaisent dans les terres fortes. Leur place est entre deux céréales, par conséquent, dans la jachère de l'assolement triennal. Leur plantation doit être précédée de labours profonds, exécutés en automne. La fumure abondante donnée au champ est destinée non-seulement aux féveroles qui en profitent largement, mais encore au froment qui doit leur succéder invariablement.

SEMIS DU BLE.

On ne saurait s'y prendre trop tôt pour confier le blé à la terre: le semer après le 15 mars, surtout dans une terre qui n'est pas riche en vieille force et de première qualité, est une opération hasardeuse. Toutes les fois que le cultivateur ne peut pas lui consacrer une terre riche, fraîche quoique saine et que la rigueur de la saison le contraint à ajourner cette semaille à la fin de mai, il fera bien de lui substituer la culture de l'orge ou de l'avoine qui parcourent

les phases de leur végétation dans un nombre de jours plus limité.

AVOINE.

Cette céréale se sème quelquefois dans les terres légères, dès le mois d'avril; mais dans les terrains humides on est souvent obligé d'en ajourner la semaille jusqu'à la fin de la première quinzaine. Toutefois l'avoine semée en mai est toujours dans de meilleures conditions: elle est plus forte pour se défendre contre les coups de chaleur de juillet auxquels sont exposées les avoines tardives.

Il faut, à l'avoine semée dans les terres argileuses, un labour ancien donné avant les gelées. Dans ces sortes de terres, la surface, ameublie par les dégels, se réduit en poudre à la herse, et la semence se trouve enterrée dans les meilleures conditions. La terre qui recouvre la graine est meuble, celle sur laquelle cette graine repose est fraîche, et elle restera telle pendant une grande partie de l'été. C'est par une raison analogue qu'il faut labourer le plus tôt possible les terres légères, *non battantes*, qui doivent recevoir une semaille d'avoine. Ces terres, à la suite des fontes des neiges et des pluies de printemps, conservent bien mieux l'humidité du fond que si on les labourait au moment de la semaille, et comme elles s'échauffent plus tôt que les autres, une grande partie des mauvaises herbes a déjà germé et est levée lorsqu'on sème l'avoine; le hersage qui enfouit celle-ci détruit toutes les herbes parasites. Quant aux *terres blanches*, il faut les labourer la veille de la semaille. Lorsque l'on a donné ce labour trop tôt et que la terre s'est formée en croûte, une pratique excellente consiste à semer sur le sol durci et à enterrer la semence par un nouveau labour léger et un coup de herse.

VESCE.

Les premières vesces semées en mai peuvent arriver pour la nourriture en vert à l'étable peu après les vesces d'hiver. La vesce de printemps aime une terre fraîche et se sème avec succès sur un seul labour donné, comme pour l'avoine, avant les gelées. Lorsque l'on base la nourriture à l'étable sur cette légumineuse, il faut la semer tous les vingt jours depuis le commencement de mars jusqu'à la fin de juillet; mais il faudrait avoir bien du malheur pour ne pas pouvoir la remplacer au moins en partie par le trèfle, la luzerne, le maïs, qui se plaisent dans la terre qui lui convient et ont plus de valeur comme produit et comme

fourrage. On peut cultiver la vesce dans la jachère, et on lui donne alors une abondante fumure, que l'on enfouit par le labour de semence et qui profitera au blé suivant. Dans ce cas, la vesce doit être invariablement récoltée en fourrage vert ou sec qui sera abondant et peu productif en gousses. Mais, lorsque l'on destine la vesce à produire de la graine, il faut la placer après un blé fumé. Elle pousse moins alors en herbe et produit plus de grain. La terre qui a donné cette dernière récolte est aussi salie que par une récolte d'avoine sur blé, et elle doit être nettoyée l'année suivante par une jachère ou une culture sarclée.

On sème deux minots par arpent et on y ajoute au printemps un demi-minot d'avoine pour soutenir le fourrage. Lorsque l'on sème la vesce dans les mois suivants, ce qui peut se faire jusqu'en juillet, il est mieux de supprimer l'avoine, qui monte peu.

POIS.

La culture du pois est la même que celle de la vesce, et on le place de même après un blé fumé, ou sur une terre plus épuisée et plus salie, selon qu'on veut le récolter pour son grain ou pour son fourrage. Le pois n'épuise pas du tout la terre lorsqu'on le cultive comme fourrage, et il ne l'épuise même que très-peu, cultivé pour son grain; mois il se succède mal à lui-même, et il ne doit revenir à la même place qu'après un intervalle de six ans au moins. Il préfère une terre légère ou tout au plus de consistance moyenne. Dans une terre très-argileuse, il ne ferait rien.

On distingue deux variétés du pois, le tardif et le hâtif; ce dernier convient particulièrement pour les mélanges.

Les pois aiment à être enterrés profondément. L'extirpateur ou le scarificateur conviennent particulièrement pour les enfouir. On égalise ensuite le terrain par un hersage en long et en travers.

LENTILLES.

La terre qui convient à la lentille est un sable léger; elle donne un produit passable dans des sables arides, où il ne faudrait même pas tenter la culture des pois. On ne peut la cultiver dans un sable riche ou fumé que pour son fourrage, parceque, dans une telle situation, sa production en grain serait insignifiante.

Quelques cultivateurs sèment les lentilles à la volée et recouvrent à la herse. Ce procédé est vicieux et rend le linage lent et coûteux. Il faut semer de deux en deux

raies, à la main, sur le labour préalable-ment hersé.

CAROTTE.

La semaille des carottes s'effectue ou dans la deuxième quinzaine de mai ou dans la première quinzaine de juin.

Il y a trois manières de semer les carottes: 1o à la volée; 2o au semoir et en lignes, sur la terre préalablement hersée après le dernier labour; 3o à la main, au fond de la raie brute laissée par le dernier labour. Le premier procédé ne doit pas être recommandé, quoiqu'il ne présente pas autant de difficultés pour les binages qu'on se l'imagine généralement. Le second sera certainement préféré par tous ceux qui emploient habituellement le semoir. Quant au troisième moyen, il est le plus en usage: l'ouvrier qui sème suit une raie de charrue et répand, au fond de celle-ci, la semence comme il le ferait s'il semait une bordure un peu claire dans un jardin. Arrivé au bout de cette raie, il laisse la suivante et revient par la troisième, puis il retourne par la cinquième, et ainsi de suite. Après avoir semé, comme la graine est fine et ne veut pas être enterrée, on se borne, si la terre est saine, à faire passer le rouleau en long dans le sens des sillons, et tout est fini jusqu'au premier sarclage. En temps de pluie on ne peut opérer par ce procédé.

La carotte aime une terre profonde, meuble, riche et abondamment fumée pour la récolte qui la précède. Comme elle est délicate pendant sa jeunesse, qui se prolonge longtemps, et que souvent elle ne lève qu'un mois après sa semaille, il arrive, lorsqu'elle a développé ses deux cotylédons et qu'elle vient à la suite d'une céréale, que la terre est déjà couverte d'un tapis de jeunes herbes toutes plus avancées qu'elle. Il est alors très-pénible pour les ouvriers qui lui donnent le premier binage de la distinguer parmi les herbes adventices, dont un grand nombre, dans cette première phase de leur végétation, ont un aspect assez semblable au sien.

Toutes ces raisons rendent la culture de la carotte très-coûteuse et ont engagé à la cultiver plusieurs années de suite sur le même terrain, car elle se succède fort bien à elle-même. Aussi, quand on n'a pas des terres extrêmement propres, nous ne conseillons pas de la faire entrer dans un assolement régulier, à moins que ce ne soit à la suite d'une récolte de pommes de terre. Nous avons vu la carotte cultivée par ce procédé avoir un grand succès, quoique

doux sarclées consécutives soient une hérésie aux yeux de beaucoup d'agronomes.

On sème à la fin de mai au plus tôt, et jusqu'au 15 juin au plus tard, la *carotte blanche à collet vert*, que l'on recommande avec raison pour la grande culture, comme la plus productive et la moins difficile à cultiver parmi les variétés de cette précieuse espèce. Cette carotte, poussant son collet hors de terre, n'exige pas une terre aussi profonde que les autres, tout en donnant, dans les terrains qui lui conviennent le mieux, des produits auxquels n'atteignent les autres ni en poids ni en volume.

Les carottes sont précieuses surtout pour l'alimentation des chevaux; elles ont, en outre, l'avantage de se conserver sans difficulté jusqu'à pendant le mois de mai.

PANAIS.

Le *panais* ou *pastenade* veut une terre profondément défoncée pour pouvoir y développer son pivot; le sol doit être, en outre, richement fumé. Toutefois, à part la profondeur du sol, le panais est moins exigeant que la carotte; il est plus robuste et demande des soins moins minutieux. La culture de ces deux racines est la même; mais on sème le panais plus clair, et, comme sa graine veut être enterrée plus profondément, on donne un coup de herse en long après avoir répandu la semence.

Le panais est une excellente nourriture pour les animaux; il a l'avantage de ne pas souffrir de la gelée et de pouvoir rester en terre tout l'hiver.

En on distingue deux variétés: le panais long, qui est le plus répandu, et le panais rond, qui a l'avantage de ne pas exiger une terre aussi profonde, tout en ayant la même rusticité que le précédent.

LIN.

Les terres à seigle et les terres à froment sont particulièrement propres à la culture du lin, pourvu qu'elles soient riches de cette vieille force qui provient des fumures successives des récoltes précédentes. Une fumure récente, c'est-à-dire appliquée spécialement pour le lin, ne convient pas, parce que ses tiges se garniraient de branches sans aucune valeur. La meilleure culture pour précéder celle du lin est une avoine fumée, ou venue sur pommes de terre fortement fumées. Il vient également bien sur une pâture, un pré ou un trèfle rompu, ou après un chanvre, ou enfin des carottes, des betteraves, des pommes de terre. On prépare la terre par deux labours, dont le premier s'exécute avant l'hiver. Toutefois, à la suite d'un pré ou d'un trèfle,

ou après des racines sarclées, on ne donne qu'un labour. Le lin se sème en mai, à la volée, après avoir préalablement égalisé le terrain par plusieurs hersages. On enterre la graine par un nouveau coup de herse. La quantité de la semence est subordonnée à la nature de la filasse que l'on se propose de produire. Pour obtenir du fil fin, propre à la fabrication de la toile, il faut semer plus épais que pour faire de la filasse à l'usage de la corderie.

TABAC.

Le tabac doit être semé en pépinière et repiqué en lignes dans les champs, pour qu'on puisse lui donner les soins de chaque jour qu'il exige impérieusement. Comme le repiquage du tabac se fait dès le mois de juin, et qu'il doit, à cette époque, avoir acquis assez de développement pour supporter la transplantation, le semis s'exécute sur une couche qui doit avoir assez de chaleur pour déterminer ce développement avec rapidité. On opère d'ailleurs assez tard en mai pour que les froids de l'hiver ne soient plus à redouter.

Une couche de 15 pieds de long sur 4½ de largeur présente une surface suffisante pour produire 15,000 à 18,000 plants; et un quarteron de graine est la quantité nécessaire pour donner largement ce nombre de plants. Il est donc facile de calculer la couche qu'on devra faire en chaque endroit, selon l'étendue consacrée à cette culture et selon le nombre de plants qu'on peut mettre par arpent.

La couche se fait avec un mélange de fumier de cheval et de vache. Elle jette de la sorte moins de chaleur, mais elle conserve plus longtemps sa température que si elle était montée avec du fumier de cheval uniquement.

On commence par creuser l'emplacement de la couche, à une exposition chaude et bien abritée, dans un terrain plutôt sec que humide. La terre du dessus, si elle est riche et de bonne qualité, est mise à part. Lorsque l'excavation a 14 pouces de profondeur, on la remplit avec le fumier fraîchement sorti des écuries et mélangé préalablement, puis on continue de monter la couche jusqu'à ce que, lorsqu'elle a été bien tassée, elle présente, sur le devant, une hauteur de 14 pouces au-dessus du sol et 18 pouces, environ sur le derrière. On pose alors le coffre, et on couvre le fumier de 6 pouces environ d'un mélange de bon terreau gras et de la terre du trou, que nous supposons riche par elle-même, puis on met les châssis.

Cette couche a du être montée dès les premiers jours du mois. Dans la seconde quinzaine de mai on sème la graine de manière à la répartir bien uniformément; on ne l'enterre pas, mais on se contente de l'arroser légèrement avec un arrosoir à pomme très-fine. On remplace les châssis dont on recouvre le vitrage de quelques poignées de litière pour atténuer l'action des rayons solaires, et, tous les deux ou trois jours, on bassine avec de l'eau débourrée au soleil. Huit à dix jours après la semaille, le jeune plant commence à lever et les mauvaises herbes avec lui. Lorsqu'il est assez fort pour supporter le sarclage, on procède à *la main* à cette opération et on la répète autant de fois qu'il est nécessaire. On donne de l'air au plant à mesure qu'il grandit, et on éclaircit au besoin les places où il est trop serré.

PLANTATION DES TOPINAMBOURS.

Le topinambour profite aussi bien dans les sables que dans les terres fortes; mais dans ces dernières il est sujet à pourrir pendant l'hiver, et il faut en faire la récolte au mois d'octobre. Dans les terres saines il passe très bien l'hiver en terre, ce qui permet, lorsqu'on a une récolte abondante et que l'on possède un emplacement trop restreint pour serrer ses racines, ou qu'on veut économiser la façon d'un silo.

On ne peut pas faire entrer le topinambour dans la sole des racines jachères, parce que, quel que soit le soin avec lequel on procède à l'arrachage, il reste toujours en terre une multitude de racines qui repoussent au milieu de la céréale avec une telle vigueur, que les topinambours finissent par reprendre possession du terrain.

En outre, le topinambour est aussi abondant et aussi productif pendant les années qui suivent sa plantation, pourvu qu'on lui donne une nouvelle fumure tous les deux ou trois ans. Il faut donc le laisser en possession du même champ jusqu'à ce qu'il cesse d'y donner de bons produits.

De tous les moyens de détruire une plantation de topinambours, le plus parfait et le moins coûteux est la jachère aidée par le pâturage des moutons et surtout des cochons.

Les topinambours peuvent se planter dès le mois d'avril dans les terres saines, et l'on peut à la rigueur en prolonger la plantation jusque dans le courant de juin. La préparation du terrain et les procédés de plantation sont les mêmes que pour les pommes de terre.

M. Vilmorin s'exprime ainsi sur les va-

riétés diverses du topinambour: " Cette racine vivace tuberculeuse ne *gèle jamais*; mais elle se conserve difficilement hors de terre; elle constitue une bonne nourriture pour les animaux: Ses tiges vertes sont un assez bon fourrage pour les moutons et les vaches; sèches, elles forment un combustible pour le four. Nous avons obtenu, de graines, une variété à racine jaune et, par la même voie, une série de variétés qui offrent de l'intérêt." Il est à désirer que les études de ce laborieux agriculteur soient continuées sur ce sujet, car le topinambour est une des cultures qui méritent le plus d'être propagées.

DES RAIES D'ÉCOULEMENT.

Au printemps, aussi bien qu'en automne, aussitôt qu'un champ est semé et hersé, on doit avoir soin de tracer les raies d'écoulement destinées à l'assainissement des pièces. On peut exécuter cette opération avec la charrue ordinaire, mais il est préférable d'employer la charrue à deux versoirs. On ne doit jamais remettre ce travail au lendemain, car une forte pluie, survenue la nuit, pourrait tellement détrempir les bas-fonds où doit être tracée la rigole, qu'on n'y pénétrerait qu'en causant les plus grands dommages à la semaille.

PRÉPARATION DES SEMENCES. — ENGRAIS MELES AUX SEMENCES.—EMPLOI DES ENGRAIS EN COUVERTURE.

On a souvent conseillé d'imprégner les semences de certaines substances, afin de favoriser la croissance du germe, ou de les faire tremper dans l'eau pendant 24 heures avant de les répandre, afin de hâter la germination. Il est encore douteux que ces pratiques aient de réels avantages, et il est arrivé souvent qu'elles ont causé la perte des semences que le mauvais temps ne permettait pas de confier à la terre les jours qui suivaient leur préparation.

Nous croyons qu'elles doivent être uniquement réservées au cas où il s'agit de détruire les invasions cryptogamiques ou de se débarrasser d'insectes ou d'animaux nuisibles. Il en est de même du semis des engrais pulvérulents en contact avec la semence, soit par le mélange direct, soit par l'emploi de divers semoirs appropriés. Le germe ne se nourrit que de la propre substance des grains jusqu'au moment où, la racine s'étant déjà enfoncée en terre, il y puisera des sucres nourriciers parce que des feuilles commenceront à se développer hors de terre. Alors la plante commence à se nourrir très-loin de la semence, et, par

conséquent, elle n'absorbera que les aliments dissous et mélangés au sol. Toutefois certains engrais semés avec la graine, par exemple, le superphosphate de chaux animalisé des Anglais, agissent comme protecteurs contre les insectes, particulièrement dans la culture des turneps.

Une méthode bien supérieure est celle des engrais répandus en couverture. Dès la fin d'avril ou les premiers jours de mai, on peut répandre sur les jeunes blés d'automne le guano, les tourteaux pulvérisés, la fiente de pigeon, l'engrais de sang ou de poisson, le nitrate de soude, la poudrette, les tourillons des brasseries, les composts les plus riches, l'engrais de ferme lui-même. Il n'y a pas de meilleur moyen, surtout dans les sols légers, pour rétablir une récolte qui a souffert de l'hiver ou qui n'a pas reçu avant les semailles une fumure suffisante.

ESSAI DES FACULTES GERMINATIVES DES SEMENCES.

Il est très-important pour le cultivateur de pouvoir s'assurer des facultés germinatives des graines anciennes qu'il possède et des graines qu'il achète. Le moyen le plus simple à employer à cet effet est celui qu'a conseillé Mathieu de Dombasle. Il consiste à garnir le fond d'une soucoupe de deux morceaux de drap humectés à l'avance et placer l'un sur l'autre. On répand par dessus quelques grains de la semence à essayer, en ayant soin qu'ils ne soient pas en contact les uns avec les autres, et on recouvre avec un troisième morceau de drap également humecté. On met la soucoupe dans un endroit modérément chauffé, près d'une cheminée ou d'un poêle, et on verse seulement de temps à autre un peu d'eau sur le morceau de drap supérieur, de manière à entretenir une humidité suffisante, sans que les graines soient baignées dans l'eau; ce que l'on obtient en maintenant la soucoupe légèrement inclinée pour faire écouler l'eau en excès.

En soulevant, chaque jour, le morceau de drap supérieur, on suit les progrès de la germination; les bonnes graines poussent leurs germes en dehors, les mauvaises se recouvrent de moisissures. Dès le troisième jour, les graines nouvelles de trèfle, de luzerne, de laitue, montrent leurs germes, mais d'autres exigent plus de temps.

Quand on a une semence dont une partie possède incomplètement les facultés germinatives, il faut augmenter proportionnellement les quantités à employer.

ENTRETIEN ET CREATION DES PRAIRIES.

On sème le mélange des grains qui doivent fournir l'herbe d'un pré, quelquefois à terre nue, plus souvent avec une avoine ou une orge; tantôt immédiatement après qu'on a enterré ces céréales par un hersage, tantôt au moment d'en opérer le hersage.

Il faut que la terre destinée à former un pré nouveau soit préalablement nettoyée par une jachère rigoureuse, et encore mieux par une succession de cultures sarclées, comme, par exemple, des carottes après des pommes de terre ou des betteraves. Le sol doit avoir en outre été amené à un état convenable de fécondité par des fumures successives. Toutes ces conditions sont recommandées plus particulièrement pour les prés qui ne devront pas se trouver dans le cas d'être arrosés. Ces prés non irriguables ne devront être établis que dans les sols frais et même humides, qui sont d'autant plus propres à être convertis en prairies, qu'ils sont plus rebelles à la culture et qu'ils s'enherbent plus facilement. Quant aux prés qui devront être soumis à l'irrigation, non-seulement les sables silicieux et calcaires leur conviennent mieux que les argiles fraîches, mais encore ils peuvent se passer des préparations minutieuses que nous recommandons au commencement de ce paragraphe.

Lorsqu'on se sert pour l'ensemencement d'un pré des balayures des greniers à foin ou des mélanges ramassés auprès des meules, mélanges que l'on décore du nom de graine de foin ou de graine de pré.

Il est impossible de conseiller de ne pas employer ces mélanges naturels, que tous les fermiers ont plus ou moins en abondance; toutefois on ne saurait trop recommander de ne pas s'en tenir là, et d'y joindre, suivant la nature du terrain, des graines de fromental (*Avena clatior*), de dactyle (*Dactylis glomerata*), de féole (*Phleum pratense*), de houque (*Holcus lanatus* et *mollis*), de ray-grass anglais et d'Italie (*Lolium perenne* et *Italicum*), de vulpin (*Alopecurus*), de divers paturins (*Poa*), de flouve (*Antoxanthum*), et des légumineuses cultivées dans nos prairies artificielles: luzerne, lupuline, trèfle blanc et rouge, et sainfoin. On peut se régler sur ce qu'il faudrait de chacune de ces graines en consultant la liste qui donne les quantités nécessaires pour ensemercer un hectare d'une seule espèce, et sans aucune adjonction de balayures de greniers à foin.

Quel que soit le mélange adopté par le cultivateur, il doit égaliser par des hersages

répétés la terre préparée pour recevoir son ensemencement. On sème ensuite la graine de pré, et on l'enterre par un simple coup de herse, puis on roule et on herse de nouveau. Lorsque l'on sème des graines pures, on s'y prend à plusieurs fois et on repand séparément les graines lourdes, comme les vesces et les gesses vivaces, puis les graines légères, et enfin les graines très-fines qui ne veulent pas être enterrées.

Voici, d'après M. Vilmorin, quelques renseignements qui pourront guider le cultivateur sur ses mélanges :

PLANTES TARDIVES.

Agrostis vulgaire (*Agrostis vulgaris*), fiorin (*Agrostis alba*), donnent un foin fin, de bonne qualité et convenant à tous les terrains (10 lbs. à l'arpent.)

Agrostis d'Amérique (herd-grass, red-top-grass), donne un foin un peu gros, est très-productif, convient aux terrains frais, même tourbeux (5 lbs.).

Brôme pinné (*Bromus pinnatus*), peu productif, donne un foin dur, mais utile pour garniture sous bois dans les terrains secs et graveleux (60 lbs.);

Fétuque élevée (*Festuca elatior*), productive, donnant un foin gros de bonne qualité, convenant aux terrains humides et frais (15 lbs.);

Fléole des prés, timothy (*Phleum pratense*), très-productive, donne un foin gros, mais de bonne qualité, convient aux terrains humides ou frais et même tourbeux (8 lbs.);

Paturin aquatique (*Poa aquatica*), très-grande graminée des terrains mouilleux (15 lbs.);

PLANTES DEMI-HATIVES.

Avoine jaunâtre (*Avena flavescens*), donne un foin fin et de bonne qualité, convient aux terrains frais, mais riches (30 lbs.);

Canche élevée (*Aira cæspitosa*), peu productive, donne un foin dur, mais convient aux terres humides (25 lbs.);

Cretelle (*Cynosurus cristatus*), donne un foin fin de très-bonne qualité, convient aux terrains fertiles et donne des gazons en terrains secs (25 lbs.).

Fétuque des prés (*Festuca pratensis*), productive, donne un foin de très-bonne qualité, convient aux terrains frais et riches (50 lbs.).

Houpe laineuse (*Holcus lanatus*), productive, préfère les terres fraîches (20 lbs.).

PLANTES HATIVES.

Dactyle pelotonné (*Dactylis glomerata*), productif, donnant un foin un peu gros, venant dans tous les terrains (40 lbs.).

Fétuque ovine (*Festuca ovina*), donnant un foin fin, convenant aux terrains secs, sablonneux ou calcaires (30 lbs.).

Fétuque traçante (*Festuca rubra*, *duiuscula*), assez productive en bonne terre, donnant un foin fin, convenant pour les pâtures en terres sèches et arides, donnant des gazons à l'ombre (30 lbs.).

Fétuque à feuille menue (*Festuca tenuifolia*), peu productive, donnant aussi des gazons à l'ombre et venant dans les terres très-pauvres et arides (30 lbs.).

Fétuque hétérophylle (*Festuca heterophylla*), assez productive, venant très-bien sous bois et convenant aux terrains secs et pauvres (40 lbs.).

Irvaie vivace, ray-grass d'Angleterre (*Lolium perenne*), assez productive, donnant un foin un peu dur, venant dans tous les terrains mais préférablement frais, donnant de bons gazons (50 lbs., et pour gazons, 100 lbs.).

Paturin ou poa des prés (*Poa pratensis*), productif, très-traçant, donnant un foin fin, venant dans tous les terrains et même à l'ombre (20 lbs.).

Paturin commun (*Poa communis*), productif, donnant un foin fin de bonne qualité, venant bien à l'ombre, se plaisant dans tous les terrains, à l'exception des terrains calcaires secs (20 lbs.).

Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus*), peu productif, venant dans les terrains humides ou inondés (25 lbs.).

PLANTES TRES-HATIVES.

Brôme des prés (*Bromus pratensis*), assez productif, venant dans tous les terrains, mais particulièrement convenable pour garnir les terres calcaires maigres (60 lbs.).

Canche flexueuse (*Aira flexuosa*), peu productive, donnant un foin dur, venant sous bois et dans les terrains secs (30 lbs.).

Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), donnant un foin fin, odorant, venant bien dans tous les terrains, même à l'ombre (40 lbs.).

Irvaie ou ray-grass d'Italie (*Lolium italicum*), productive fournissant un foin fin, mais donnant une prairie peu durable, si ce n'est dans les terres riches et arrosées (25 lbs.).

Paturin des bois ou à feuille étroite (*Poa nemoralis* ou *angustifolia*), moins productif, donnant un foin un peu gros, préférant les terrains frais et de bonne qualité (25 lbs.).

On conçoit que les mélanges faits avec des graines récoltées séparément doivent avoir des avantages sur les graines de pré

des greniers ou des meules, car ces dernières sont composées seulement des semences qui étaient mûres au moment de la fauchaison, et elles contiennent en outre des semences d'herbes parasites ou nuisibles. Les mélanges de graines pures sont en outre semés en moindre quantité, puisqu'on est certain de leur netteté. Seulement on ne sait pas encore parfaitement bien quelles sont, soit pour les graminées dont nous venons de donner la liste, soit pour les légumineuses qu'il faut ajouter, les proportions les plus convenables dans chaque climat et dans chaque nature de sol. Il faut faire encore des tâtonnements ou s'en rapporter aux traditions de la maison Vilmorin et Andrieux.

PLÂTRAGE DES LUZERNES, TREFLES, VESCES.

Beaucoup d'agronomes ont dit qu'il y a bien peu de terres où le plâtre ne produise aucun effet. Cependant la multiplication d'essais de plâtrage dans des contrées très-diverses a fini par faire reconnaître que les terrains contenant naturellement une quantité suffisante de chaux sont beaucoup plus nombreux qu'on ne se l'était figuré généralement. Mais les bons effets du plâtre sur les fourrages légumineux sont attestés par trop d'expériences pour que l'idée puisse même venir de les révoquer en doute. Les agriculteurs doivent seulement avoir soin de chercher par des essais directs si les terrains qu'ils ont à cultiver réclament le plâtrage. Ils opéreront par comparaison sur deux parcelles, dont l'une sera plâtrée, et dont l'autre ne recevra pas ce sel ; les deux récoltes obtenues les éclaireront plus que toute explication. La théorie du plâtrage est encore très-obscur. Certaines terres un peu calcaires s'en trouvent bien ; d'autres n'en paraissent nullement devenir de meilleures prairies artificielles, sans que l'on puisse jusqu'à présent se l'expliquer.

Le plâtre, gypse, ou sulfate de chaux, s'emploie sur les trèfles, sainfoins et luzer-

nes et sur les légumineuses annuelles, comme pois, fèves, vesces, jarosses. On choisit en juin et juillet, pour les fourrages semés au printemps, une matinée brumeuse et calme. Un vent sec, aussi bien qu'une grande pluie, empêcherait le plâtre d'agir. Son action ne paraît s'exercer qu'autant qu'une partie du plâtre reste fixée par la rosée sur les feuilles de la jeune plante. La quantité de sulfate de chaux employée pour plâtrer les prairies artificielles varie de 100 à 150 lbs. par arpent ; sur un sol humide on double quelquefois ces quantités.

Il paraît indifférent qu'il soit cru ou cuit, mais il doit être bien pulvérisé sous une meule et tamisé. On le sème à la volée de la même façon que les céréales. On sait que le plâtre cuit diffère du plâtre cru en ce que ce dernier contient 21 pour 100 d'eau que la cuisson chasse. On doit tenir compte de ce fait pour fixer les doses à employer sur les prairies artificielles et pour déterminer le prix que l'on veut mettre à cette denrée. D'un autre côté, on ne doit pas oublier que le plâtre cuit se pulvérisé beaucoup plus facilement que le plâtre cru.

SOINS D'ENTRETIEN DES PRAIRIES.

Les cendres de tourbe sont appliquées pendant le mois de mars à raison de 30 à 150 minots sur tous les prés artificiels ou naturels, et elles produisent des effets comparables, sinon supérieurs, à ceux du plâtre.

Le falun et la tanguie peuvent suppléer aux agents précédents, mais ils doivent être employés à des doses de 80 à 100 minots.

On doit diviser et bien étendre avec des râtaux les composts ou la marne qui ont été conduits pendant l'hiver sur les prés, et enlever les pierres qui ont pu être apportées. On enlève aussi les feuilles et les branchages.

Un fort hersage donné aux prairies pendant le mois de mai les rend plus productives et prolonge leur existence.

ANIMAUX DE LA FERME.

DU VÉLAGE. — SOINS À DONNER AU JEUNE BÉTAIL.



BEAUCOUP de vaches vélent au commencement du mois. Lorsqu'elles ont été bien nourries jusqu'au moment du part, le vélage est rarement dangereux. Mais lorsqu'on est obligé de nourrir les vaches avec parcimonie, elles supportent mal le vélage, leur veau arrive ché-

tif, et une nourriture insuffisante pour la mère n'est pas propre à lui donner un lait abondant : il vaudrait mieux reculer le vélage à l'époque où les vaches trouvent dans les pâturages de l'herbe en abondance, c'est-à-dire au mois de juin. Malheureusement, dans les fermes où les vaches vont au pâturage, le taureau sort le plus souvent avec elles, et la monte se fait en liberté et selon que les femelles sollicitent le mâle. Il n'y

a guère que dans les fermes où les vaches sont soumises à la stabulation permanente ou quasi-permanente que la monte à la main, qui ménage également la vache et l'étalon, est pratiquée.

Il faut surveiller les vaches au moment du vêlage, afin de les aider au besoin ; mais il ne faut seconder le travail de la nature que dans les cas indispensables. Lorsque le phénomène de la parturition s'accomplit, la vache expulse elle-même son fardeau si le veau se présente bien, c'est-à-dire si les deux pieds antérieurs arrivent avec le museau à l'ouverture de la vulve. Si le part est laborieux, si un pied se présente seul, c'est que l'autre est engagé derrière la tête. Quelquefois la tête se présente seule, les pieds sont restés en arrière, ou un pied de derrière se présente avec le museau, ce qui est un des cas les plus dangereux. Dans tous ces cas, à moins que l'éleveur n'ait fait des études spéciales, il doit s'abstenir d'aider la mère, et surtout défendre aux vachers, aussi présomptueux qu'ignorants pour la plupart, d'y mettre la main : il faut envoyer chercher sans délai et ramener le plus promptement possible un médecin-vétérinaire.

Quelques heures après le vêlage normal, la mère expulse son délivre. Il faut l'enlever de suite pour que celle-ci ne le dévore pas. Trop souvent il arrive que la bête satisfait cet appétit contre nature qui pousse un animal herbivore à manger des lambeaux sanglants, d'un aspect repoussant, dont l'ingestion, dans un estomac qui n'est pas destiné à recevoir une nourriture animale, ne peut que produire un grand trouble de toutes les fonctions.

Lorsqu'au bout de vingt-quatre heures le délivre n'est pas tombé, il ne faut pas y toucher, mais appeler de suite le vétérinaire. Un cultivateur soigneux fera, du reste, toujours venir le vétérinaire avant ou après le part, en prévision de tous les accidents qui peuvent se manifester à la suite de l'accouchement chez la vache comme chez les femelles de tous les grands animaux.

Quand le veau est arrivé, les soins des métayers se bornent à le laisser avec sa mère dans une petite étable séparée, s'ils en ont une. Là, elle le lèche, et lui présente son pis, dont il s'empare dès qu'il peut se tenir sur ses jambes, c'est-à-dire, quelques heures après sa naissance. Le lait, qu'il soit rare ou abondant, est ainsi entièrement consacré à la nourriture du veau. Lorsqu'il tarit, c'est que la mère est plus ou

moins avancée dans sa nouvelle gestation, et le veau, qui l'a toujours suivie au pâturage, est désormais habitué à se passer d'elle.

Dans les fermes qui nourrissent à l'étable, les choses se passent différemment. Aussitôt après la naissance du veau, s'il doit être élevé, il est emporté dans une étable spéciale et éclairée, où on le met dans une boîte sans être attaché. S'il est destiné à la boucherie, l'étable est petite, obscure, et le veau est attaché de manière qu'il se donne le moins de mouvement possible. On donne à la mère un seau d'eau blanche un peu tiède, car elle est toujours altérée à la suite du vêlage, et on continue pendant quelques jours le même régime d'eau dégourdie et blanchie par une petite quantité de farine d'orge et de petit son. Quant à donner à la vache son premier lait, que la nature a destiné au nouveau-né, qu'il purge doucement en expulsant des intestins le méconium, c'est une aberration d'esprit à laquelle on ne pourrait pas croire si on n'avait pas vu la difficulté extrême que l'on rencontre lorsqu'on veut empêcher certains métayers de se livrer à cette ridicule pratique.

Le veau séparé de sa mère s'habitue promptement à boire au seau le lait, qui doit lui être présenté immédiatement après que la mère est traitée et avant que ce lait se refroidisse. Lorsque le veau est destiné à la boucherie, on lui met une muselière quelques jours après sa naissance, parce que sa viande perd de sa blancheur lorsqu'il mange quelques brins de sa litière, ce qu'il fait par ennui plutôt que par besoin de manger. Pour éviter cet inconvénient, il est très-opportun de tenir le veau dans une étable close et obscure avec une litière douce et souvent renouvelée.—Le bien-être qu'il éprouve le fait tenir alors dans un état de somnolence continuelle, très-favorable à son engraissement.

Les veaux que l'on élève peuvent sans inconvénient teter leur mère et même rester dans son étable. Mais, en ce cas, ils sont attachés loin de la mère et on les amène trois fois par jour près d'elle. Lorsqu'ils sont rassasiés, on tire le reste du lait des vaches. On accoutume peu à peu les veaux à manger en leur présentant quelques poignées de bon regain, ou d'herbe choisie. Selon le parti que l'on peut tirer du lait, on les sevrer complètement, quelquefois dès l'âge de six semaines, et alors on leur donne pendant quelque temps des boissons blanches et mucilagineuses, qu'on prolonge rarement plus tard qu'à six mois.

JUMENTS POULINIÈRES.

Poulains.

Les poulinières commencent à mettre bas en mai. Les éleveurs doivent tenir note du jour de la saillie, et, marquer en face la date approchée de la mise-bas. Un peu avant cette date, on surveillera surtout les juments poulinières, qui devancent plutôt qu'elles ne dépassent le moment prévu, tandis que les poulinières âgées font le contraire. On reconnaît que l'époque de la délivrance approche au durcissement des mamelles, à l'aspect du lait, qui de jaune devient très-blanc, au creusement de la croupe de chaque côté près de la queue. Lorsque le fœtus est bien placé, il faut laisser le travail naturel s'effectuer ; dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque les deux pattes de devant, puis le museau, la tête étant appuyée sur les jambes, ne se présentent pas en premier lieu, il faut appeler le vétérinaire, comme nous l'avons recommandé en parlant du part des vaches.

Après que la jument a mis bas, on lui donne à boire de l'eau blanche tiède. On débarrasse le poulain des enveloppes qui pourraient l'étouffer et on lui passe le bout du doigt dans la bouche pour lui faciliter la respiration. On coupe ensuite le cordon ombilical à 2 pouces environ du ventre. et on le lie avec un fil. Au bout d'une heure, quand il est bien constitué, il se tient déjà sur ses jambes et il ne tarde pas à aller chercher le pis de la mère. "On peut l'aider, dit M. Villeroy, dans son bon *Manuel de l'éleveur de chevaux*, si la jument est très-douce ; mais, si elle est chatouilleuse, si elle refuse de se laisser teter, au lieu d'employer la force pour l'y contraindre, je crois qu'il vaut mieux laisser seuls et tout à fait tranquilles la mère et le poulain : il est probable que l'amour maternel l'emportera et qu'on n'aura pas besoin de s'en mêler. Si pourtant cela n'arrive pas, ou si le poulain n'a pas la force de se tenir sur ses jambes, il faut bien alors venir à son aide, contenir la jument, l'empêcher de ruer en lui levant un pied de devant, approcher le poulain du pis, et même lui traire du lait dans la bouche."

La nourriture de la jument doit être d'abord peu abondante, mais on lui donne à boire à discrétion. Au bout de quelques jours on lui offre une alimentation croissante et qui s'élèvera jusqu'à 30 lbs., de fourrage, 2 gallons d'avoine et 1 gallon d'un mélange de son et de farineux.

La jument et le poulain doivent être placés ensemble dans une écurie particu-

lière assez spacieuse pour que le poulain puisse faire facilement ses évolutions autour de sa mère.

Un poulain vigoureux ne tarde pas à manger avec sa mère. Il faut lui donner une nourriture très-variée : du bon foin, des racines, un peu d'avoine, des féveroles, des farineux, du sel ; lorsque viennent les beaux jours, on donnera aussi des fourrages verts.

On sèvre les poulains à l'âge de 4 à 6 mois. On sépare pour cela le poulain de sa mère, en ne le laissant plus teter que trois fois, puis deux fois par jour. On soigne sa nourriture et on lui donne de l'eau avec de la farine. On diminue en même temps la nourriture de la jument et on la fait travailler.

NOURRITURE ET SOINS DONNES AUX ATTELAGES.

Les jours deviennent de plus en plus longs, et on fait souvent travailler les chevaux et bœufs de trait de cinq heures du matin à onze heures, et de une heure après-midi à sept heures. Cette quantité de travail, qui s'élève à 12 heures, est trop considérable. Il est bon de la réduire à 10 heures par des temps de repos.

On a dû conserver pour cette époque, qui est celle où les travaux sont le plus accumulés pour les semailles du printemps, les meilleurs fourrages, car c'est maintenant que les bœufs en ont le plus besoin.

Les chevaux dans les fermes reçoivent, en trois repas, 3 gallons d'avoine, et ce régime se continue jusqu'à la fin des semailles.

La nourriture des bœufs se compose exclusivement de foin dans le jour, et de paille le soir, jusqu'à ce que les premiers fourrages verts soient arrivés. Souvent les bœufs qui travaillent le matin ne sont plus affouragés avant d'être liés au joug, parce que la nourriture qu'ils prendraient ainsi immédiatement avant de travailler, ne pouvant pas être digérée pendant le travail, les alourdirait et pourrait occasionner des indigestions. Ils souffrent si peu de cette privation de nourriture, que, lorsque les bouviers s'arrêtent à huit heures pour faire une collation, ils se couchent aussitôt et reprennent la rumination interrompue des aliments qu'ils ont pris pendant la nuit et dont le rumen est encore garni.

Les carottes ne sont pas encore en général épuisées à cette époque, et on fera bien d'en administrer une certaine quantité aux chevaux pour les rafraîchir.

Les attelages rentrent très-souvent les

jambes couvertes de boue ; on doit les faire passer à l'eau jusqu'aux genoux ou les bouchonner avant le passage, lorsque la boue est séchée.

Le travail étant très-fatigant pendant ce mois, il faut veiller aux blessures que produisent souvent les colliers et les harnais et aux affections de la vue qui se développent facilement. On lave les yeux avec de l'eau de rose dans laquelle on ajoute un peu de sulfate de zinc. On doit aussi laver les plaies avec de l'eau fraîche et mieux encore avec de l'eau de Goulard, formée de sous-acétate de plomb liquide, 15 grammes ; eau-de-vie, 500 grammes ; alcool, 60 grammes.

LA MONTE DES JUMENTS.

Quand on fait travailler, plus d'une fois par jour, les juments qui allaitent, il faut augmenter leur ration d'avoine. Au retour du travail, avant de laisser têter les poulains, on passe une petite quantité d'eau fraîche sur les mamelles de la mère.

C'est en mai que commence ordinairement la monte des juments, et elle se continue jusqu'aux premiers jours de juillet. On doit préférer la monte à la main, en ayant recours, au besoin, à des entraves pour les bêtes chatouilleuses, mais en procédant autant que possible avec calme et douceur. La jument doit être en chaleur avant d'être conduite à l'étalon ; si elle est encore en chaleur neuf jours après, on répète la saillie.

BREBIS NOURRICES.—AGNEAUX.

Les agneaux, nés en février, sont déjà forts et il leur faut une nourriture succulente et abondante. Au reste, à vingt jours, les agneaux commencent à manger et à la fin de mai, la plupart des cultivateurs commencent à sevrer aussi bien les agneaux qui sont venus en mars que ceux qui les ont précédés d'un mois. On entretient le lait des mères et on favorise la croissance des petits en leur donnant des pois gris, appelés aussi pois agneaux, en gerbes non battues.

Les betteraves, rutabagas et carottes conviennent particulièrement aux brebis mères dans cette saison. Quant aux agneaux, on favorise leur développement en leur donnant au moins une fois par jour un peu d'avoine en gerbes, ou mieux d'avoine en grain mêlée avec du son.

Quelques éleveurs s'arrangent de manière à faire pendant le mois de mai l'agnelage hâtif, qui présente des avantages. Les agneaux n'ont pas à souffrir du froid comme ceux venus en hiver, et ils peuvent ac-

compagner leurs mères au pâturage. Ils jouissent d'un bon air et d'exercice et s'habituent vite à manger de l'herbe.

LA PORCHERIE.

On sevrer les porcelets venus pendant les mois précédents et on leur donne principalement pour nourriture du petit lait, le babeurre, des bouillies de farine, de manière à remplacer le lait des mères par une nourriture qui ne les change pas trop brusquement. On doit les mettre dans une loge spacieuse, propre et chaude et communiquant autant que possible avec une cour où se trouve une mare.

On diminue la ration des mères, que l'on a séparées de leurs petits, afin de faire passer leur lait.

Le mois de mars est une époque favorable pour châtrer les porcelets mâles ou femelles qui ne doivent point devenir des reproducteurs, et pour soumettre à la même opération les verrats que l'on veut engraisser.

POULES ET POULETS.

La ponte commence à avoir de l'activité lorsque l'on a entretenu les volailles en bon état par un supplément de nourriture choisie.

Il y a déjà des poules qui, après une ponte précoce, demandent à couvrir. On profite de ces dispositions pour leur donner les œufs les plus frais et les plus gros au nombre de treize ordinairement pour une bonne poule. Les couveuses doivent être placées dans des paniers rangés sur une planche dans un cabinet éloigné de tous les bruits et dérangements, où l'on ne laisse pénétrer que peu de jour. On donne la nourriture une fois par jour en enlevant les poules du couvoir pour les porter dans la mue aux repas, longue cape coupée de séparations, placée le long d'un mur abrité et exposé au levant. On laisse les couveuses quinze à vingt minutes se nourrir, et on les replace dans leurs paniers.

ENGRAISSEMENT DES POULETS.

Les poulets tardillons qui sont venus en automne sont bons à être mis à l'épINETTE. Il n'y a pas besoin, pour engraisser un poulet ou un chapon, de recourir à ces moyens barbares dont le premier acte est de leur crever les yeux. L'épINETTE doit être placée dans une étable chaude et obscure où les volailles ne pénètrent pas. Il est essentiel qu'elle soit tenue avec la plus grande propreté. Pendant les huit premiers jours que le poulet est dans l'épINETTE, il maigrit, parce qu'il éprouve de l'ennui, mais peu à peu il s'accoutume à son nouvel état, et

commence à manger avec d'autant plus d'avidité, qu'il s'est abstenu plus longtemps de prendre de la nourriture. Il faut chaque jour que la ménagère, avant de donner à manger à ses volailles d'épINETTE, vide leur augette et la nettoie pour qu'elle ne prenne pas de mauvais goût. Ce qu'elle jette n'est pas perdu, car les volailles, qui rôdent autour de l'étable, à l'heure où elle y vient habituellement, se précipitent lorsqu'elle arrive, pour prendre leur part de la curée. On dépose chaque jour dans l'augette devant chaque volaille de l'épINETTE une boulette formée de pommes de terre cuites dans l'eau et écrasées, que l'on épaissit avec de la farine d'orge, de sarrasin ou de maïs. Plus l'engraissement tire à sa fin et plus on pétrit ferme. Un poulet ainsi engraisé est parfaitement gras quatre à cinq semaines environ après sa mise à l'épINETTE.

OIES ET CANES.

Ces deux espèces de volailles commencent de très-bonne heure à pondre; les oies dès le mois de février, les canes, un peu après. Il faut veiller avec le plus grand soin ces volailles qui choisissent les lieux les plus écartés pour y établir le nid où elles déposent leurs œufs. Dès que les oies ont terminé leur ponte, elles se mettent à couver, ordinairement en mai. Une ménagère soigneuse met leurs œufs à part, et, de la sorte, prolonge la ponte des oies et augmente le nombre de leurs œufs. En outre, elle choisit la place abritée où elle veut faire couvrir ses femelles, qui adoptent sans beaucoup de difficulté le nid qu'on leur impose. Il en est de même pour les canes. On ne conserve qu'un *jac* pour trois oies et un canard pour cinq ou six canes.

On commence pendant le mois de mai à arracher le duvet aux oies qui ne pondent pas.

DINDES.

La ponte des dindes commence plus tard que celle des volailles précédentes, en mai seulement et quelquefois en juin. Il faut avoir soin de ne conserver qu'un coq d'Inde pour six poules au plus. Les autres doivent être séparés, ou mieux livrés à la consommation, au moment où les femelles sollicitent le mâle, parce que la présence de plusieurs coqs est cause que beaucoup d'œufs restent clairs par les combats qui ont lieu chaque fois que l'un d'eux coche une poule. Les meilleurs coqs d'Inde sont ceux de l'année; les meilleures poules, pour couvrir, pourraient être âgées de deux et trois ans.

EDUCATION DES LAPINS.

Là où l'on ne fait pas l'éducation du lapin d'une manière continue comme nous l'avons indiqué à l'occasion des travaux de janvier, on met les femelles au mâle dès le commencement du mois de mai. On ne laisse pas une femelle plus de 24 heures avec le mâle. On donne ensuite du repos à celui-ci pendant 24 heures, et on le met avec une seconde femelle. Il peut, de cette manière, en servir huit ou dix de suite. On prépare le mâle à la lutte par une bonne nourriture, et, lorsqu'elle est commencée, il doit recevoir chaque jour une petite ration d'avoine, les jours où on le laisse seul, aussi bien que ceux où on lui donne une femelle.

Le temps moyen de la gestation de la lapine est de 28 jours.

L'incubation de la poule couvant ses œufs, 21 jours.

L'incubation de la poule couvant ceux de cane, 30 jours.

L'incubation de la dinde couvant ses œufs, 26 jours.

L'incubation de la dinde couvant ceux de poule, 24 jours.

L'incubation de la dinde couvant ceux de cane, 27 jours.

L'incubation de la cane couvant ses œufs, 30 jours.

L'incubation de l'oie couvant ses œufs, 30 jours.

DU RUCHEE.

Les soins à donner aux abeilles deviennent plus multipliés pendant le mois de mai. On doit visiter les ruches, nettoyer les rayons qui présentent des moisissures, et détruire les teignes.

Quand le temps est doux, les abeilles sortent volontiers pour aller sur les premières fleurs qui apparaissent, le romarin, les violettes, la bourrache, les amandiers, etc. Mais, s'il survient des pluies, des gelées, des giboulées, cette ressource nouvelle est bientôt tarie, et il est important de remplir les rayons vides avec du miel délayé dans du vin.

POUR MAINTENIR LES CHEVAUX VIOLENTS.



Un groom montait un superbe cheval de chasse lorsqu'en arrivant dans High-street, à Coldstream, en face de la statue de sir John Majoribanks, l'animal se mit à ruer tout à coup, allant de droite à gauche, mais refusant d'avancer, et le groom malgré son savoir, ne pouvait arriver à s'en faire obéir.

Beaucoup de personnes, assemblées dans la rue, s'attendaient à voir l'animal se tuer lui même, sur les grilles de fer qui entourent le monument, lorsqu'un sellier se dirigea vers le groom.

—Je pense, l'ami, lui dit-il que vous n'employez pas la bonne manière pour faire avancer votre cheval; si vous le voulez, laissez-moi faire, et je vais vous montrer "une ficelle" dont vous ferez bien de vous rappeler.

—Si vous y parvenez, repartit le groom, vous en saurez plus que moi, car j'avoue que je suis about de patience.

Ce disant, le sellier prit dans sa poche un

petit bout de fouet qu'il attacha fortement à l'oreille de l'animal, puis l'abaissant doucement, il noua l'autre bout à la boucle de la bride, et, passant sa main deux ou trois fois sur le cou du cheval :

—Maintenant, dit-il, vous allez le voir doux comme un agneau!

En effet, le cheval se mit aussitôt à trotter, aux yeux étonnés des spectateurs de cette scène, sans plus manifester aucun signe de rébellion.

Le sellier a déclaré que très souvent, lorsqu'il était à Londres, il s'était servi de ce mode de traitement, et que toujours il lui avait réussi.

LE JARDIN ET LE VERGER.

VITICULTURE.

Partout où il reste des vignes à tailler, il faut se hâter de faire, pendant le mois de mai, cette opération, qui ne peut plus souffrir un plus long retard. Lorsque la taille est terminée, on *échalasse* la vigne. Cet échalassement consiste à ficher au pied de chaque cep un support nommé selon la localité *échala*, *paisseau* ou *charnier*, auquel on attache, lorsqu'ils se sont développés, les bourgeons fructifères, qui prennent alors le nom de sarments.

On conserve habituellement à la taille un sarment vigoureux de l'année précédente que les uns appellent *sautelle*, d'autres *playon*, d'autres *courget*. Lorsque les échalas sont fichés, les courgets, ployés en cerceaux, et dont par conséquent l'extrémité supérieure est ramenée par en bas, y sont fixés par un lien de paille ou d'osier, afin que, par sa force d'ascension, la sève, rencontrant d'abord les bourgeons inférieurs du sarment, les fasse développer avant ceux de l'extrémité; car, si ceux-ci se développaient les premiers, ceux du bas s'éteindraient. Les courgets ne se laissent que sur les ceps vigoureux, car, au lieu de deux bourgeons qui restent à la taille sur les autres sarments, on en garde ici jusqu'à quinze, et la production considérable de raisins qui en résulte épuiserait bientôt des espèces qui ne seraient pas très-robustes.

C'est également au moment de la taille que l'on conserve les *provins* destinés à remplacer les pieds qui ont péri. Le provignage consiste à coucher sans les séparer de leur souche des sarments vigoureux auxquels on a laissé prendre l'année précédente tout leur développement. On les enterre

dans des fosses profondes de 9 à 12 pouces que l'on creuse en labourant la vigne, et on laisse sortir hors de terre, au point que l'on veut regarnir, deux yeux vigoureux, au-dessus desquels on taille. Ces provins vont quelquefois regarnir une place à 6 pieds de leur souche. Il y a des vigneron qui les séparent de cette souche au bout de deux ou trois ans lorsqu'ils sont bien enracinés: d'autres recommandent de ne les séparer jamais.

CULTURE FORESTIERE—SEMIS.

Le mois de mai est l'époque la plus favorable pour les semis des arbres résineux, particulièrement des pins sylvestres et maritimes, ainsi que pour les semis de glands, de faînes et de châtaignes. Les terrains ont dû être préparés pendant l'été et l'automne précédents. "Dans un semis en plein, dit M. Parade, les ouvriers peuvent semer à la volée, comme on sème les céréales; mais, lorsque le terrain est préparé par bandes alternées ou par pots; ils doivent, pour répandre la graine uniformément, imprimer au bras un mouvement de va-et-vient, et ne laisser échapper les semences, la main étant fermée, qu'entré le pouce et l'index. Plus la semence est légère, plus il faut rapprocher la main du sol."

Pour les semis partiels des semences lourdes, il est préférable d'employer le repiquement, qui consiste à ouvrir à la houe de petits trous assez rapprochés, dans chacun desquels on dépose un, deux ou plusieurs fruits, et que l'on recouvre ensuite avec le même instrument, ou seulement avec le pied, si le sol est suffisamment meuble pour que cela soit facile.

Dans les semis en plein, on recouvre immédiatement les grains avec une herse,

dans laquelle on entrelace quelquefois des branchages. Dans les semis partiels, on recouvre les semences lourdes à la houe et les semences légères avec un râteau.

Dans les terrains en plaine et d'une nature compacte, on répand les glands avec une demi-semaille d'avoine ou d'orge. A la récolte des céréales, on aura soin de couper les chaumes assez haut pour ne pas endommager les jeunes chênes. Dans les terrains légers ou en pente, on opère par un semis partiel en bandes ou par repiquement.

La faîne n'est semée avec de réels avantages que dans les futaies clariérées, dans les taillis réservés, ou dans les parties envahies par les plantes parasites. Le mieux est d'opérer par repiquement.

Le robinier, faux acacia, se sème aussi avec avantage au mois de mai; le semis partiel est préféré.

Les semis des pins sylvestres et des pins maritimes s'effectuent en plein ou partiellement. Dans les terrains garnis de bruyères, la graine manquerait si l'on ne creusait les bandes ou les trous jusqu'à la partie inférieure du terreau noir acide qui se trouve à la surface du sol.

PLANTATIONS.

On effectue pendant le mois de mars les plantations dans les terrains humides ou pour les essences qui peuvent avoir à craindre les gelées de l'hiver. Pour que les plantations réussissent, il faut employer des plants préparés en pépinière et qui ne soient pas de trop fortes dimensions. Pour les bois feuillus, on reçoit les plants avec avantage, à 2 pouces environ du collet de la racine au moment de les mettre en terre.

On plante avec avantage: de 1 à 3 ans, les pins sylvestre, maritime et laricio; l'épicéa et le mélèze, le bouleau, l'aune, le robinier; de 3 à 6 ans, le sapin, l'orme, le frêne, l'érable; de 4 à 8 ans, le chêne, le hêtre, le charme.

Les plantations doivent surtout être employées pour combler les vides; mais elles sont en outre préférables aux semis dans les localités exposées aux dégâts du bétail et du gibier, à ceux des inondations et des gelées, et sur les hautes sommités.

BOUTURES ET MARCOTTES.

On sait qu'une bouture est une jeune branche qui, séparée de l'arbre et mise en terre, pousse des racines et des rejets et devient un nouvel arbre.

Les saules et les peupliers se multiplient surtout facilement par leurs boutures. Les

peupliers-trembles et les saules-marceaux sont cependant d'une reprise difficile.

On fait la bouture à bois de deux ans, en choisissant des rameaux bien vigoureux, présentant, outre la pousse de l'année, du bois de deux ou de trois ans; on enlève toutes les ramilles et on les réduit à une longueur d'un pied. On coupe inférieurement en biseau et supérieurement à plat. On place obliquement dans le sol de manière à ne laisser en dehors qu'un pouce au plus. On doit favoriser la reprise par des arrosages fréquents.

Une marcotte est une branche que l'on couche en terre sans la détacher de l'arbre dont elle fait partie, jusqu'à ce qu'elle ait pris assez de racines pour faire un nouvel individu.

Le marcottage s'effectue toujours en mai pour repeupler les clairières de taillis de hêtres; on a dû réserver, lors de l'exploitation, un certain nombre de tiges, dont on opère le couchage en faisant une entaille à l'endroit de la plus grande flexion.

EXPLOITATION.

On continue en mars le débitage des bois et le charbonnage commencés en avril. On fait aussi l'extraction de la résine sur les pins sylvestres, maritimes et autres. On pratique un petit bassin au pied des arbres, et on fait, vers le bas du tronc, une entaille d'un décimètre carré en enlevant l'écorce et un peu de l'aubier. La matière résineuse coule dans le bassin. On répète les incisions de huit jours en huit jours.

TRAVAUX DU MOIS DE MAI.

Il n'est réellement que dans ce mois qu'on commence et qu'on finit en Canada, les semences et plantations dans les jardins surtout dans le bas du fleuve; c'est pourquoi on ne doit pas perdre un moment; car la belle saison est aussi courte qu'elle est tardive. On doit donc s'empresser, pour y parvenir, de labourer, bêcher, piocher, rateler, dresser les plates-bandes et les planches des quarrés, dès que la terre est assez dégelée pour cela; tenir tout prêt pour les semis et les requipages, que l'on doit faire entrer le dix et le 20 du mois.

AIL.

Plante bulbeuse, qui fournit un des plus forts assaisonnements, et dont on fait un usage assez général en Canada, tant par goût que par confiance en ses effets salutaires.

Il produit depuis six jusqu'à quinze

goussés, que l'on détache, pour les planter, le printemps, à sept ou huit pouces de distance en tous sens; toute terre lui est bonne, pourvu qu'elle ne soit pas humide.

ASPERGE.

Cette plante est naturelle à la France, il y en a plusieurs espèces, dont une seule est cultivée pour la nourriture de l'homme, elle a de nombreuses racines cylindriques, fort minces, mais longues de 2 à 3 pieds; elles sont rangées circulairement, autour d'un tronc cylindrique, un peu charnu que l'on nomme patte, ou griffe. Il en sort annuellement une ou plusieurs tiges, que l'on coupe et mange, sortant de terre, avant qu'elles ne s'élèvent trop haut.

Il faut se procurer de bonnes graines, les semer le printemps, par sillons, sur une planche de terre légère, que l'on fume bien, avec un terreau consommé. On fait les sillons à 4 pouces de distance et un de profondeur, que l'on couvre d'un coup de râteau : il ne faut pas semer trop épais.

La semence faite, il faut avoir soin d'arroser, afin que la terre soit toujours fraîche, binée et sarclée.

BETTERAVE.

La betterave est une plante commune et cultivée dans le pays. On distingue la rouge sanguine, qui est la plus estimée, et la blanche disette très-négligée, faute d'en connaître l'usage pour les bestiaux; ces deux espèces seront l'objet de cet article.

La rouge est cultivée depuis fort longtemps dans les jardins potagers, pour la nourriture de l'homme, et la blanche en plein champ, depuis peu d'années, pour la nourriture des animaux, on la nomme **RACINE DE DISETTE**, et betterave champêtre.

Toutes deux demandent une terre légère, profonde et bien ameublie par des labours, ni trop sèche, ni trop humide.

Comme elles sont sensibles aux gelées, on ne doit les semer qu'en mai, lorsqu'elles sont passées.

On en met les graines dans des sillons espacés, dans les jardins, d'un pied et dans les champs d'un pied et demi, pour les sarcler et renchausser à la charrue, par un temps pluvieux, lorsqu'elles ont cinq à six feuilles; après quoi il sera bon de leur donner un ou deux binages pour en favoriser la grosseur, de les éclaircir en ôtant celles qui sont trop proches les unes des autres, et de les replanter, où elles auront manqué.

Ble-d'inde.

Autrement dit le maïs, il est une plante annuelle de l'Amérique méridionale, cul-

tivée aujourd'hui universellement à cause de sa fécondité et de son excellence comme aliment pour les hommes et les animaux.

La racine est pivotante; sa tige est droite, et s'élève à 5 et 6 pieds et rapporte communément, dans ce pays, 2 ou 3 épis. On en connaît deux espèces, l'une précoce, appelée *quarantain*, et l'autre de 3 et 4 mois. Sa couleur varie, il y en a du blanc, du rouge, du jaune et du bleu. Le meilleur est le blanc, parce qu'il fournit plus de farine.

Toute terre lui convient, pourvu qu'elle soit profonde, bien travaillée et suffisamment amendée; de même il réussit bien dans celle qui est légère et humide.

On est généralement dans l'usage de donner deux labours, l'automne et le printemps aux terres destinées à recevoir une plantation de blé-d'inde.

Quoique plusieurs sèment le blé-d'Inde dans de petites fosses, je conseillerai de le semer dans des sillons espacés de deux pieds, afin de le renchausser à la charrue, deux ou trois fois dans le cours de l'été, et aussi de le buter des deux côtés des sillons, pour le soutenir contre les efforts du vent, qui le renverse quand on ne prend point cette précaution.

Avant de semer il sera bon de choisir de la bonne graine, de la faire tremper 24 heures dans de l'eau légèrement salée. Un enfant, en suivant la charrue qui fait le sillon, jette les graines, dans le sillon, à 3 ou 4 pouces de distance et un autre les recouvre, un rateau à la main, d'un pouce de terre bien ratelée.

CAROTTE.

La carotte est une plante pivotante, dont la racine est grosse dans sa partie supérieure et se réduit à rien à son extrémité.

On en cultive trois variétés; la blanche, la jaune orange et la rouge, soit comme légume destiné à la nourriture de l'homme, soit comme plante fourragère destiné aux animaux.

La carotte demande une terre riche, légère, profonde et bien ameublie; on ne doit employer pour engrais que des fumiers bien consommés, afin qu'elle n'en reçoive pas de mauvais goût.

Il y a deux manières de la cultiver; les jardiniers ont la leur et les cultivateurs une autre.

Les jardiniers qui veulent se procurer de belles carottes, doivent faire choix de belles graines. Ils ne doivent semer soit en sillons, soit à la volée, que lorsque les gelées ne sont

plus à craindre, vers le dix de mai, et couvrir avec le rateau.

Le sémis fait, on arrose, si la terre est trop sèche: on visite le plant quand il est levé, on le sarcle et on l'éclaircit; on peut repiquer le plant arraché, dans les espaces vides.

CELERI.

Le céleri a une racine pivotante et fibreuse, rousse en dehors et blanche en dedans, dont il sort des feuilles qui s'élèvent de 2 et 3 pieds, et que l'on cultive dans les jardins; il y en a plusieurs variétés: le long-cour, le branchu et le céleri rare.

La culture du céleri exige des soins; il aime une terre potagère, meuble, riche et exige de fréquents arrosements.

On doit le semer sur une couche chaude en avril, où on le repique une fois avant que de le mettre en place, dans les premiers jours de juin.

CERFEUIL.

Plante à racine pivotante annuelle; on l'a cultivée de tout temps, dans les jardins; ses feuilles sont aromatiques et agréables au goût; on en fait un grand usage dans la cuisine; on en connaît plusieurs variétés: le commun, le frisé, et le sauvage.

Leur culture est très-facile; les uns et les autres demandent une terre bien meuble, ni trop sèche, ni trop humide; le fumier lui donne un mauvais goût. On le sème clair, dans des sillons peu profonds, afin qu'il lève promptement; on le met tremper deux ou trois jours dans de l'eau; on lui donne des sarclages et des arrosements au besoin; on le coupe à mesure qu'on en a besoin, et on en sème pendant toute la saison, pour s'en procurer du frais.

CHICOREE.

On connaît deux espèces de chicorée, la sauvage et la commune: la première pour l'usage des animaux et la médecine, et la deuxième pour la nourriture de l'homme.

La sauvage est une plante vivace, qui rend du lait lorsqu'on l'entame, et s'élève depuis un jusqu'à trois pieds; ses fleurs sont ordinairement bleues; elle est amère. Ce n'est pas comme plante de jardin que la sauvage est avantageuse, mais comme plante fourragère; c'est pourquoi je me réserve d'en parler lorsque je traiterai de la grande culture.

Quant à la chicorée commune nommée endive, qui est celle que l'on cultive dans les jardins pour le besoin de l'homme, elle a les feuilles profondément découpées et toujours couchées sur le sol; elle demande une

terre légère, très-fumée, et arrosée. Pour en avoir tout l'été, il faut en semer tous les quinze jours; elle monte à grainé bien vite; il faut la lier ou l'abriter, pour l'empêcher, et on la mange quand elle est blanchie.

CHOUX.

Le chou, dont les variétés sont très-nombreuses, est une plante annuelle, dont en fait un grand usage, pour la nourriture de l'homme et des animaux, et qui, sous ce double rapport, doit attirer l'attention de tous les cultivateurs, tant dans les jardins que dans les champs; nous renverrons la culture dans les champs à l'époque où nous traiterons de la grande culture.

Les choux demandent un bon sol et veulent être soignés convenablement. La graine doit être semée soit en rayons ou à la volée, dans les premiers jours de Mai, sur une planche de terre bien ameublie et fumée, ou encore mieux une couche chaude dans les premiers jours d'avril. On les transplante, quand ils sont assez forts, par un temps pluvieux, sur un carré de terre bien ameublie et fumée, à un et deux pieds de distance les uns des autres et en quinconce sur des lignes droites.

CIBOULETTE.

Ciboulette, plante bien commune et en usage dans le pays. Elle se plante ordinairement en bordure par bouquets, de six pouces en six pouces: elle fournit tant de repousses qu'on est forcé de la relever tous les deux ou trois ans, pour la diviser et repiquer.

Plus on coupe souvent les feuilles et meilleures elles sont; il ne faut pas les laisser fleurir.

CIVES.

Les Cives sont de grosses ciboules, ou ciboulettes annuelles; elles doivent être semées tous les quinze jours, depuis le commencement du printemps jusqu'au premier d'août, pour en avoir de fraîches, pendant toute la saison. Elles passent très bien l'hiver en terre.

On les sème sur une planche de terre bien ameublie, soit en sillons, soit à la volée; on ne les enterre que d'un demi-pouce, mais on doit les arroser fréquemment.

CITROUILLES.

Elles se cultivent en Canada, où elles sont bien connues, surtout la Citrouille Iroquoise; elle est de la famille des cucurbitacées, qui sont des plantes rampantes et annuelles.

Elles se produisent de graines que l'on doit semer aussitôt l'apparence du beau temps, dans les premiers jours de Mai, dans une terre bien ameublie et fumée. On donne un sarclage ou deux et on les arrose

au besoin ; ensuite on les laisse courir tant qu'elles veulent. En général elles n'exigent pas d'autre soin. Si cependant on en veut avoir des belles et à bonne heure, il faut les arrêter, les tailler et les soigner, comme les concombres et les melons, même les élever sur couches, les transplanter et les couvrir avec des cloches et vitraux, dans les commencements.

CONCOMBRES.

Concombre, plante bien connue en Canada où elle est cultivée généralement avec succès ; c'est une plante rampante, annuelle, qui produit un fruit oblong rafraîchissant, que les habitants mangent crû à la croque au sel.

Sa culture en Canada se réduit à en semer la graine en plein air, depuis la mi-mai jusqu'à la St. Antoine, sur un terrain bien ameubli, par fosses de 2 à 3 pieds de distance les unes des autres, où l'on met deux ou trois graines ; on sarcle et on arrose au besoin et on les laisse courir librement ; malgré ce peu de soin ils produisent abondamment. Ceux qui veulent en avoir de bonne heure doivent les élever sur des couches chaudes dès le mois de Mars, les transplanter dans les premiers jours de Mai, les couvrir avec des cloches, des vitraux ou des branches de sapin, et leur enlever la tête de la tige, pour accélérer les jets latéraux qui donnent des primeurs, quand ils sont arrêtés au troisième nœud.

COUCHES CHAUDES.

Quiconque désire tirer tout le parti possible d'un jardin, doit faire des couches chaudes, surtout en Canada, où la belle saison est si courte, et comme cette opération n'est pas connue généralement, je l'indiquerai aussi succinctement que possible, afin que chacun puisse la mettre en pratique et en tirer les avantages qu'elle procure.

On prend du fumier frais de cheval, mêlé avec de la litière, pour faire des couches chaudes ; on l'étend avec une fourche de fer ; on en fait un lit de cinq pieds de large, sur telle longueur que l'on juge à propos, suivant le besoin qu'on a ; on l'élève d'au moins trois pieds, par différentes couches et on met par dessus un cadre de madriers de quatre pieds de largeur sur douze de longueur. On établit sur ce cadre, en queue d'aronde, des tringles de trois en trois pieds, pour recevoir des chassis vitrés et bien mastiqués, large de trois pieds et long de quatre, qui doivent glisser entre ces tringles. On doit donner à ces cadres quarante cinq degrés de pente vers le soleil du midi. On couvre le tout de paillassons ou de paille

pour les mettre jour et nuit à l'abri du froid ; on jette par dessus des planches pour empêcher le vent de les enlever ; on ôte les couvertures quand il fait soleil et on souève l'arrière des chassis pour chasser l'humidité et donner de l'air.

Après huit à dix jours, on plante un bois dans la couche, pendant quelques minutes, on se le met sur la joue, et si la chaleur n'est pas trop ardente, on répand sur la couche six pouces d'épaisseur de bonne terre, bien meuble et on la laisse jusqu'à ce qu'elle soit réchauffée au point de pouvoir recevoir la semence, sans risque de la brûler.

Alors on sème les graines de melons, de concombres, de citrouilles, de céleri, de choux, d'oignons, de laitue, de cresson, de sauge, de pimprenelle, de piment, etc. ; que l'on a coutume de transplanter ensuite en plein air.

Le succès de ces couches dépend du soin que l'on prend à les préserver de la gelée ; si l'on s'aperçoit que leur chaleur diminue, on coupe l'excédant du fumier autour du cadre, que l'on remplace, avec du fumier chaud, d'abord sur l'arrière, ensuite sur le devant et progressivement à chaque bout, jusqu'à ce que la chaleur soit suffisamment rétablie.

On arrose les pieds des cucurbitacées, avec de l'eau dégourdie, mais point les feuilles ; pour cela il faut employer le goulon de l'arrosoir seulement ; les autres plants s'arrosent comme à l'ordinaire.

Quand la saison est propice, on repique les plants en pleine terre, par un temps couvert, ou pluvieux, pour assurer la reprise ; on couvre avec des cloches, des vitraux, ou des branches, que l'on soulève, de temps à autre, pour donner de l'air.

Couches sourdes.

Outre ces couches, chaudes on en fait de sourdes, comme suit : on creuse une fosse d'un pied ou d'un pied et demi de profondeur sur quatre pieds de largeur et aussi longue que le besoin le demande ; on la remplit de fumier chaud de cheval et on y met par dessus six à huit pouces de bonne terre, on la couvre de branches de sapin, et aussitôt qu'elle est modérément chaude, on pratique le semis. On éclaircit les plants, en temps et en lieu, et on repique en pleine terre ceux qui sont de trop.

On arrête les melons et les concombres, lorsqu'ils ont quatre feuilles ou plus, en ôtant avec l'ongle, la tête de la tige, pour leur faire pousser des branches latérales, que l'on attache ensuite sur la terre, avec

de petits crochets de bois, de droite o gauche, au troisième nœud.

On ne doit pas laisser, sur chaque branche, plus de deux melons. On enfonce l'extrémité de la branche dans la terre pour aider à nourrir le fruit ; mais on doit laisser dépasser le petit bout pour assurer la reprise et l'empêcher de courir.

On ne lève les melons que lorsqu'ils commencent à se séparer de la tige, ce que l'on découvre facilement en examinant la queue qui se détache naturellement et par l'odeur qu'ils répandent. On doit laisser aux gens opulents des villes l'érection des serres chaudes en pierres, celles que j'ai décrites suffisent pour ceux des campagnes.

CRESSONS.

On ne fait usage ici que de deux espèces de cressons, dont l'un est naturel au pays, qu'on appelle cresson de fontaine, et l'autre étranger, qu'on nomme cresson ainois ou des jardins.

Le premier croît naturellement à l'entour des sources d'eau chaude et on le mange en salade à l'huile et au vinaigre ; on ne se donne pas la peine de le cultiver.

Le second, celui des jardins, se cultive surtout près des villes, où il sert de garnitures dans les salades, auxquelles il donne un goût piquant ; il facilite la digestion.

On le sème sur des couches chaudes en rayons, et successivement tous les quinze jours pendant l'été, en pleine terre à une exposition fraîche et ombragée, afin d'en avoir continuellement.

Il demande des arrosements fréquents, on le sarcle et on l'éclaircit au besoin ; on doit en réserver quelques pieds pour graines.

ECHALOTTES.

Echalotte, plante bulbeuse, une espèce d'ail que l'on cultive communément dans le pays ; aux environs de Paris on en connaît deux variétés, la grande et la petite.

En Canada il y en a une espèce naturelle au pays et une autre que l'on nomme échalotte anglaise ; toutes deux soutiennent en terre les rigueurs de l'hiver. Cette dernière est hâtive, printanière et plus grosse que les autres.

La culture des unes et des autres est de la même simplicité.

Aussitôt que la terre est découverte, le printemps, et assez dégelée pour la bêcher, on dresse des planches de terre bien fumée à une exposition chaude et on y plante de petites bulbes d'échalottes à quatre et six pouces de distance, en lignes droites ; on

leur donne un couple de binage et on arrose au besoin.

EPINARD.

Epinard, plante annuelle que l'on cultive dans les jardins et dont on mange les feuilles ; on peut s'en procurer tout l'été, en semant tous les mois.

Il lui faut une terre bien ameublie et fumée, un peu fraîche ; on sème la graine en rayons écartés de cinq à six pouces, et on l'enterre à six ou huit lignes ; on doit arroser dans les sécheresses, sarcler et biner au besoin.

FEVES.

Quoique les fèves soient communes en Canada, il est à désirer qu'elles soient plus généralement cultivées ; car elles sont d'une grande utilité pour les hommes et les animaux ; on en voit peu dans les jardins et point en plein champ.

Ce sont des plantes annuelles pivotantes et fibreuses. Le fruit est une gousse coriace. On en connaît plusieurs variétés et de différentes couleurs ; des blanches, des jaunes, des rouges, même des noires.

On distingue des fèves ordinaires, la fève de marais, dite gourgane, que l'on devrait cultiver en grand pour les animaux. Toutes demandent un sol substantiel, un peu frais et bien fumé, pas trop ameubli. Elles craignent les gelées du printemps, en sorte qu'on ne doit les semer que vers le dix de mai dans le district de Québec, et par rayons espacés de douze à quinze pouces, et chaque fève de trois à quatre pouces, de distance les unes des autres.

LAITUE.

Elle renferme une vingtaine d'espèces, mais on ne fait usage que d'une espèce et de ses variétés, comme aliment.

C'est une plante annuelle, connue et cultivée en Canada. On la distingue en pommée et non pommée, en verte, en blonde, en romaine et en chicorée.

On choisit un lieu bien abrité par un mur ou des claies faites exprès. La terre où on doit la semer doit être fine, bien terreatée et travaillée ; ainsi préparée, on y jette la graine à la volée ou dans des sillons ; on recouvre avec un rateau ; on doit arroser, sarcler et éclaircir, quand il est nécessaire. On continue à en semer par intervalles, pour en avoir durant l'été.

MELON.

Melon, plante annuelle, très recherchée, pour son excellent fruit. Quoique le climat du Canada, particulièrement celui du district de Québec, ne soit guère propre à sa culture, cependant il y est cultivé, et on

réussit quelquefois à en avoir de bons en les élevant sur couches chaudes : il n'y a que dans les districts supérieurs, où on peut les avoir en plein air. La culture s'en fait donc de deux manières, l'une en plein air et l'autre sur couche chaude.

Celle en plein air est fort simple, dans les lieux favorables à cette production. On laboure ou l'on bêche, l'automne et le printemps, le terrain destiné pour une melonnière ; on y fait de petites fosses d'un pied carré, à douze, quinze et vingt pouces de distance les unes des autres, on les remplit de terre franche, mêlée de fumier bien consommé et on en forme des butes : quand les gelées ne sont plus à craindre, on y enfonce six graines de melon à un pouce de profondeur et on arrose, si la terre est sèche ; on les couvre ensuite, avec du fumier long, ou de la paille ou des branches de sapin.

Avant de semer les graines, on doit les faire tremper vingt-quatre heures dans de l'eau, ne faire usage que de celles qui calent et jeter celles qui flottent.

NAVET.

Navet, n'est point inconnu dans ce pays, il y est cultivé depuis son établissement soit comme plante potagère soit encore comme plante fourragère destinée à l'alimentation du bétail.

C'est une plante bulbeuse et annuelle, dont il y a une grande variété : il y en a de blancs, de jaunes, de noirs même, que l'on nomme raves noires, d'autres dont le sommet est rougeâtre, quelques-uns dont le sommet est vert, il y a le turnep, le rutabaga, etc.

Tous exigent à peu de chose près, la même culture, soit en grande, moyenne, ou petite culture. Je ne m'occuperai, dans cette première partie, que de la petite culture de cette plante, me réservant de la traiter en grand dans la seconde partie. Une terre légère et fraîche est convenable à toutes les espèces des naveaux.

On les sème généralement à la volée et fort clair, sur planches, c'est pourquoi on doit mêler la graine avec de la terre ou du sable ; on y procède de la manière suivante ; on commence par mettre au fond d'un plat, un lit de terre ou de sable qui couvre ce rond, sur lequel on répand une pincée de graines ; on recouvre cette semaille d'un autre lit de terre ou de sable, sur lequel on répand encore une autre pincée de graines et ainsi de suite jusqu'à ce que le plat soit plein ; on mêle le tout, avant que de le jeter sur le terrain et quand l'opération est finie, on couvre avec le rateau et on arrose, si la terre est sèche.

Cette semence ne doit se faire qu'en Mai, lorsque les gelées ne sont plus à appréhender.

OIGNONS.

Ses caractères distinctifs sont une racine bulbeuse, tuniquee, aplatie, des feuilles cylindriques, fistuleuses, longues de plus d'un pied ; une tige nue, fistuleuse, ramifiée à sa partie inférieure, plus haute que les feuilles ; des fleurs rougeâtres disposées en tête à l'extrémité de la tige. Il y en a des rouges, des pâles, des jaunes et des blancs. Le sol naturel à l'oignon est un sable gras et humide.

L'expérience a prouvé que le fumier donnait un mauvais goût à l'oignon ; il lui faut du terreau de jardin bien consommé. Quoique l'oignon croisse à la surface du sol, il sera bon de lui donner un ou deux labours, soit à la charrue, soit à la bêche, de pulvériser la terre avec la plus scrupuleuse exactitude. On doit le semer sur couches chaudes en mars ou avril et le repiquer en plein air, dans les premiers jours de mai.

OSEILLE.

Oseille des prés et des jardins ; elle a les racines vivaces, épaisses, solides, brunes en dehors et jaunes en dedans, les tiges droites, cannelées, rameuses, galabées, hautes d'un à deux pieds, les feuilles alternes, les fleurs verdâtres ramassées en épis au sommet.

Toute terre convient à l'oseille, pourvu qu'elle ne soit excessivement sèche, ou trop marécageuse ; mais elle réussit mieux dans celle qui est légère, substantielle et profonde ; on la multiplie par semis de ses graines, et par l'état de ses vieux pieds ; on la place en bordure autour des carrés ; on doit la cueillir en prenant les feuilles extérieures de chaque bouquet au lieu de couper le pied rez de terre.

PANAI.

Cultivé, à la racine fusiforme, les tiges creusées, cylindriques, cannelées, rameuses à leur sommet, hautes de deux à trois pieds, les feuilles alternes, les fleurs petites, jaunes et les graines larges de deux à trois lignes. Sa racine sert de nourriture aux hommes et aux animaux.

C'est sur un labour profond qu'on doit en semer la graine, soit à la volée, soit en rayons, à demeure. Il faut semer très clair et le plus également possible, à une exposition chaude, dans les premiers jours de mai et d'août. Le plan levé on l'éclaircit, le sarcle et arrose au besoin ; on arrache les pieds qui montent à graine et on les donne aux bestiaux.

PATATE.

Nommée aussi pomme de terre ; elle est une de ces plantes qui, par leur importance, sont cultivées dans toutes les parties du monde ; elle fournit un aliment agréable, sain et abondant, tant pour l'usage des hommes que pour celui des animaux, aussi est-elle recommandée dans la grande et la petite culture.

La patate fournit plusieurs variétés que l'on distingue par les couleurs, rouge, blanche et jaune auxquelles je me bornerai.

La rouge est la plus précoce, la blanche la plus grosse et la jaune la plus farineuse et la plus sucrée.

Un sol très-léger est celui qui convient le mieux à la patate ; on laboure l'automne, et le printemps suivant on fait des sillons à la charrue dans les premiers jours de mai, on y jette du terreau bien consommé, un enfant suit et jette, sur ce terreau, des morceaux de patates, coupé huit ou dix jours d'avance, à six pouces de distance les uns des autres et un autre enfant les couvrira de terre bien pulvérisée avec un rateau.

PERSIL.

Persil, plante bien connue et généralement cultivée en Canada ; on en voit dans tous les jardins des villes et des campagnes. Il y en a deux variétés, l'une le persil fin, et l'autre le frisé ; la première a les folioles des feuilles linéaires, la deuxième les a larges et crispées.

Toutes sortes de terre conviennent au persil, quoique par sa nature il en demande une fraîche et légère.

Il faut bêcher profondément la plante où on veut en semer et y mettre du terreau bien consommé ; on fait semence en tout temps pendant la belle saison, soit à la volée, soit en rayons ; ou ne le couvre que d'un demi-pouce de terre bien ratelée.

La graine ne lève qu'au bout de quarante jours, à moins qu'on ne la fasse germer dans de l'eau tiède ; une fois levé, le persil demande à être sarclé et arrosé dans le besoin.

PIMENT.

Plante annuelle, il a les racines fibreuses, les tiges triées, rameuses ; les feuilles alternes, longuement pétiolées, entières, lancéolées, luisantes et d'un vert noirâtre ; les fleurs blanchâtres, longuement pédonculées, solitaires ; les fruits rouges, ovales, allongés, à pédoncules recourbés vers la terre.

On doit semer la graine sur couche-chaude, en mars ou avril et lorsque les pieds ont trois ou quatre pouces de hauteur ; on le repique vers le quinze de mai, en plein air, à douze ou dix-huit pouces de distance les

uns des autres, sur une planche de terre bien ameublie et abondamment fumée, à une exposition chaude ; on leur donne deux binages dans le cours de l'été.

PIMPRENELLE.

Pimprenelle commune, elle a la graine vivace, une tige cylindrique, anguleuse, rameuse ; les feuilles alternes, pétiolées, ailées, composées de quinze à dix-sept folioles, pétiolées opposées, condiformes, dentées ; les fleurs rougeâtres, disposées en têtes ovales au sommet des tiges et des rameaux.

On la cultive dans les jardins pour assaisonner les salades. On en fait des bordures parce qu'elle pivote et soutient les terres des platesbandes. On la sème rarement sur planche, parce que sa consommation pour la table est peu considérable ; cependant on la cultive en grand dans certains pays pour fourrage. Les feuilles sont meilleures quand on coupe les pieds souvent. On la multiplie par le déchirement des pieds.

FGIS.

Ce genre de plantes renferme quatre à cinq espèces, dont une et ses variétés méritent la plus sérieuse attention, en raison de leur importance pour la nourriture des hommes et des animaux.

Le pois cultivé a les racines annuelles, grêles, fibreuses, pivotantes ; les tiges herbacées, fistuleuses, angulaires ; les feuilles alternes, pétiolées, ailées, à deux folioles ovales, opposées, entières, sessiles, à pétioles cylindriques terminées par une vrille à trois filets ; les fleurs grandes portées plusieurs ensemble sur de longs pédoncules axillaires ; les fruits de deux à trois pouces de long sur six à huit lignes de large.

On les divise en pois en parchemin, dont la gousse est coriace et ne peut se manger, et en pois sans parchemin dont la gousse est tendre et mangeable. Il se subdivisent encore en pois nains et en ramés, ainsi qu'en pois hâtifs et tardifs, dont la culture est différente. Les pois hâtifs se sèment, sur couches sourdes en pleine terre et sous chassis, ou abrités de branches de sapins, aussitôt que la terre est découverte, pour fournir au luxe des gens riches.

Toute espèce de terre convient aux pois ; mais les hâtifs prospèrent mieux dans une terre légère et sablonneuse, il leur faut des labours profonds et fréquents, des transports de terre, du terreau bien consommé, des débris de végétaux, des immondices de rue longtemps exposées à l'air. La semence des premiers doit se faire, soit en touffes, soit en rangées près d'un mur exposé au midi et à l'abri des vents d'Est ; ils lèvent au

bout de quinze jours; il faut les abriter tant que l'on craint les gelées et ne les découvrir qu'après qu'elles sont passées; on les bine et on renchausse les pieds quinze jours après; on les pince à la troisième ou quatrième fleur pour arrêter la montée, augmenter la grosseur des fruits et avancer la maturité; après quoi on sarcle et on renchausse; la récolte ne tarde pas à récompenser les soins qu'on s'est donné, si le temps est favorable.

RAIFORT.

Raifort cultivé, il a des racines annuelles, charnues, longues et arrondies; les tiges cylindriques, rameuses, hautes de deux à trois pieds; les feuilles alternes, hérissées de poils rudes: les fleurs blanches et violettes, disposées en grappes. On en connaît un grand nombre de variétés qui se divisent en longues, en rondes et en grosses. Dans les premières sont comprises les petites raves rouges, saumonées et blanches; dans les secondes les radis blancs, rouges et noirs, tout inclus; parmi les troisièmes on compte le rose, le gris et le gros raifort blanc.

Les raiforts proprement dits, qu'on ne mange qu'à la fin de l'automne ou en hiver, ne se sèment que vers le milieu de l'été, en pleine terre et à toute exposition, sur un sol léger profond et bien préparé: ils demandent des arrosements abondants; ils peuvent se garder longtemps, dans des endroits secs, et dans des caves l'hiver, en les couvrant de sable.

RAVES.

Elles se reconnaissent à leurs feuilles alternes, les unes radicales, pétiolées, lyrées, légèrement hérissées, les autres amplexicaules, lancéolées, entières, et à leurs fleurs jaunes disposées en panicules terminales, il y en a de longues, d'autres rondes; elles sont ordinairement de couleur rouge ou blanche; les noires sont regardées comme des raiforts.

La récolte, pour l'usage journalier, commence aussitôt qu'elles ont atteint la grosseur du doigt, les plus tardives se recueillent avant les gelées, et après avoir coupé les feuilles et les avoir fait sécher sur la terre, on les encave et stratifie avec du sable, ou de la paille de seigle, pour la consommation, durant l'hiver.

SALSIFIS.

Il a la racine fusiforme, bisannuelle, souvent fort longue et de la grosseur du pouce, la tige fistuleuse, rameuse, haute de deux à trois pieds, les feuilles alternes, lancéolées, amplexicaules, très-glabres, très-vertes, celles du collet de la racine très-rapprochées et

souvent fort longues; les fleurs d'un bleu pourpre, solitaires à l'extrémité des rameaux.

Le salsifis exige une terre très-légère et profonde, un peu fraîche, parfaitement labourée, amendée d'un terreau bien consommé.

On le sème en rangées, écartées de huit à dix pouces, lorsque la belle saison est déclarée, entre le dix et le quinze de mai; le plant levé on l'éclaircit, en laissant deux pouces de distance entre les pieds; on les bine deux ou trois fois pendant l'été et on arrose pendant les sécheresses.

SARIETTE.

Sariette des jardins; elle a la racine annuelle et pivotante; sa tige velue, rougeâtre, noueuse, à quatre angles obtus, et très-rameuse, haute de huit à dix pouces; les feuilles opposées, sessiles, lancéolées, linéaires, un peu velues, les fleurs rougeâtres, germinées sur de petites axillaires.

La culture de cette plante est très-facile, puisqu'il ne s'agit que d'en répandre la graine sur un bout de planche de terre bêchée et ensuite ratelée; elle ne craint ni le chaud ni le froid; mais périt par excès d'humidité.

SAUGE.

Elle contient plus de 100 espèces, mais je ne parlerai que de l'*officinale*, que l'on cultive dans les jardins: cette plante est vivace, elle a les tiges ligneuses, quadrangulaires, rameuses, velues, hautes d'un à deux pieds; les feuilles légèrement pétiolées, ovales, lancéolées, crénelées, épaisses, blancheâtres; les fleurs bleues ou purpurines avec un calice mucroné.

Tout terrain lui convient, pourvu qu'il ne soit pas aquatique; mais elle se plaît mieux dans celui qui est sec, pierreux et exposé au soleil du midi.

Elle forme des touffes agréables; on la place au milieu d'une plate-bande, ou en bordure; on la multiplie par graines ou par la séparation des vieux pieds.

SCORSONÈRE.

Scorsonère ou *salsifi noir*, est une plante vivace, qui a une charnue, d'environ un pouce de grosseur et d'un pied de longueur; une tige haute quelquefois de deux pieds, fistuleuse, rameuse, cannelée, velue; les feuilles alternes, ovales, velues; les racines très-rapprochées; les fleurs jaunes, solitaires à l'extrémité des rameaux.

On en sème la graine en mai pour en manger la racine l'automne et en août pour en avoir le printemps suivant.

Il faut à la scorsonère une terre légère, un peu humide, profondément bêchée et

mandée, avec un terreau bien pourri ; on la sème en rayons écartés de huit à dix pouces ; elle est longtemps à lever, si on ne la fait pas tremper dans de l'eau tiède, et elle demande des arrosements.

TOPINAMBOUR.

Topinambour, plante vivace, tubéreuse, peu connue en Canada où elle mérite d'être cultivée en raison des avantages qu'elle procure et de ses qualités, puisqu'elle brave les gelées du plus rude hiver et procure de bon printemps une nourriture saine aux hommes et aux animaux.

Elle se cultive comme la patate, et comme elle, on la coupe par morceaux que l'on met dans des sillons faits à la charrue, ou à la pioche ; on laisse la même distance entre les sillons et les pieds du topinambour que pour

les patates ; on fait pareillement suivre la charrue par deux petits garçons, dont l'un jette les morceaux et l'autre les couvre avec un râteau, en pulvérisant la terre.

Propriétés et usages.

Le topinambour est un des plus robustes végétaux ; il ne craint ni la gelée, ni la sécheresse, ni la chaleur ; il s'accommode du meilleur comme du plus mauvais sol ; on ne connaît pas d'insecte qui lui nuise, ni de maladie qui ralentisse sa végétation : il est donc précieux sous ces rapports et mérite que sa culture soit plus étendue dans le pays qu'elle ne l'est ; ajoutons à cela qu'il assure dans les disettes une subsistance pour l'homme et le bétail, que ses tiges peuvent servir d'échalats, à cha faire bouillir la marmite.

REVUE DE LA COLONISATION.

L'EXPLORATION DE MANTAWA PAR L'ABBE PROVOST.

Pourquoi les Colons du Nord sont pauvres.

Mais qu'un homme s'en aille avec quelques moyens, par exemple avec la modique somme d'argent nécessaire pour travailler une année activement sur son lot sans être obligé de s'absenter et je puis répondre qu'il réussira. Et ici j'apporte en preuve toute cette population des montagnes dont je parlais plus haut comme source d'alimentation et de commerce pour les grandes paroisses, les grands centres où elle écoule le fruit de son industrie. Le succès est infaillible, surtout si c'est un fils de cultivateur qui monte aux townships avec le secours de ses parents et muni de quelques appareils d'agriculture. Le terrain est toujours facile à cultiver et avec du travail et de l'économie il paiera jusqu'au centuple les peines du colon. L'inclinaison des terres procure une facilité d'irrigation inappréciable au cultivateur pauvre qui se trouve toujours amené à de considérables dépenses de temps et d'argent sur un terrain plan.

PRIX DES TERRES.

Le prix des terres n'est rien, il n'est généralement que de trente sous l'acre dans les townships arpentés. A Mantawa et ailleurs, nous avons l'assurance qu'il ne sera pas plus d'un schelling, à cause de la distance, en sorte que pour une bagatelle de 20 à 30 piastres payées au gouvernement dans l'espace de cinq ans, un colon devient propriétaire d'un lot de 100 acres, outre l'étendue additionnelle accordée sur tous ces lots dans

le cas où il serait nécessaire d'y ouvrir des chemins. Tout ceci, Messieurs, n'est-il pas de nature à faire voir que s'il y a certains désavantages à s'établir dans les townships sous le rapport des chemins et des communications avec les grands centres de population, il y a sous beaucoup d'autres rapports une ample compensation, qu'un homme qui veut coloniser doit savoir apprécier à sa juste valeur.

Mais ceci est assez connu, et l'on avoue généralement que celui qui s'en va dans les townships, fait une œuvre digne de louange. Cependant, je vais vous signaler une des principales causes qui empêchent les gens de monter en plus grand nombre. Elle se traduit sous forme d'objection et l'on dit : "comment faire pour nous en aller si loin dans le bois, y commencer le défrichement d'un lot sur lequel il n'y a pas un arbre d'abattu ? où nous retirer ? quelle perte de temps, quels frais d'y voyager ? comment y arriver avec des animaux ? Nous préférons payer quelque chose de plus et trouver un logement pour nous-mêmes et nos animaux, avec quelques arpents de terre faite : nous attendons que cela soit fait, et nous irons." Ceci veut dire, messieurs, qu'il faut les précéder dans le choix d'un terrain convenablement bien situé et favorisé de pouvoirs d'eau, comme nous l'avons fait, M. Brassard et moi, sur le territoire de Mantawa. Les gens, pour me servir de leur expression, ont alors une *ré-tirance* jusqu'à ce que la leur soit prête à les recevoir. Peu à peu ils se groupent autour des premiers établissements, ils en ap-

pellent, d'autres et l'avenir de l'endroit devient assusé.

ETABLISSEMENT DE L'ABBE PROVOST.

Afin de porter chez vous une conviction plus motivée sur ce point, voulez-vous me permettre de citer mon établissement? A l'heure qu'il est, j'ai dépensé £150 dans un ouvrage de ce genre sur le versant nord des hauteurs qui bordent la vallée de Mantawa: et voici que j'ai fait en cet endroit 40 arpents de terre en culture qui seront ensemencées de bonne heure, le printemps prochain, j'espère, parceque tout est préparé. J'ai de plus une maison de 52 pieds de longueur sur 26 de largeur, et quelques petites dépendances en construction. La moitié de la longueur de cette bâtisse est en bois équarri, le reste est en bois rond superposé: et ne vous en déplaise, tous les angles sont en queue d'aronde. Ce n'est encore, si vous le voulez, qu'une carcasse d'Isola-Doma, mais les circonstances permettent de priser déjà sa valeur au niveau de celle du grand château. Faites-moi quelque bon jour l'honneur d'une visite, et vous éprouverez les douces jouissances d'une entière certitude sur ce point. Il me faut encore quelques dépenses pour créer dans cet établissement une source de revenus; mettons qu'il faille encore £50 et disons que le tout aura coûté £200. Maintenant calculez ce que rend un arpent de terre neuve bien cultivé et vous verrez que le remboursement devra se faire en moins de trois ans, compte tenu même de quelques accidents passagers.

Le sol y est bon, il est formé de terre jaune très grasse et en plusieurs endroits où il a été creusé des trous de cinq à six pieds de profondeur, on a constaté que cette couche reposait sur de la terre grise; d'ailleurs le bois qu'on y remarque est de l'ébale, du merisier, du cèdre, de l'épinette, du sapin, du cornier, etc., ce qui veut dire, bon, bon sol. Une place d'église a été fixée en cet endroit; j'y ai dit la première messe dans un chantier, le 20 avril dernier. Pendant que j'étais sur les lieux, douze habitants sont venus s'y choisir des terres; six d'entr'eux se sont mis de suite à l'œuvre et ont défriché au-delà de quarante arpents dont une partie a été ensemencée au printemps. Il y a beaucoup de terres à prendre en cet endroit, et de même qualité partout. Le chemin peut être considéré, eu égard au caractère montagneux du terrain qui y donne succès, comme étant sûr et facile. On peut y transporter de fortes charges, sans le moindre danger, et la distance qui sépare

ces terres de Joliette n'est après tout que de seize lieues; ce qui ne doit pas effrayer un homme de cœur et d'énergie.

Déjà, la société de colonisation de cette petite ville m'a fourni les moyens de construire une potasserie que j'ai bâtie auprès du cours d'eau qui joint le Lac St. Louis à la Rivière Kaïakamak. Cette potasserie permettra aux colons d'utiliser les cendres des bois francs qu'ils sont obligés de brûler pour nettoyer leur terre et leur créera ainsi une source considérable de revenus.

Cette manière d'exploiter nos terres incultes peut se développer sur une grande échelle. Car, comme je l'ai fait observer, le sol produit en abondance en cet endroit, l'ébale, le merisier et le bouleau, bois qui ont d'excellents résidus alcalins. Il suffit pour cela qu'on s'y rende avec quelques ressources, qui permettent au défricheur d'attendre pendant deux ou trois mois, le prix du fruit de son travail.

Qu'on veuille bien observer qu'il se fait tous les hivers des chantiers considérables dans les profondeurs de la Mantawa et sur les rivières qui arrosent ce territoire. Les constructeurs de ces travaux cherchent toujours à s'approvisionner le plus près possible de leur centre d'opération, car les frais de transport en voiture, à une grande distance sont très dispendieux. Ainsi, au printemps dernier, on a acheté dans tous les nouveaux établissements, du foin, de l'avoine, de la farine et du lard que l'on aurait payés comme s'ils eussent été pris à Montréal, Joliette ou Berthier, c'est-à-dire en tenant compte des frais de transport de ces différents points.

De plus les nouveaux colons, en arrivant, sont heureux de pouvoir s'approvisionner sur les lieux, tant pour leur nourriture pendant le défrichement que pour le grain de semence dont ils ont ensuite besoin. On évite toujours autant que possible les frais de charroyage. Or l'on sait qu'un colon pour avoir quelque chance de succès, a tous jours besoin de se procurer des provisions pour une année ou deux. Cet état de choses durera nécessairement tant qu'il y aura de chantiers à faire, des bois à exploiter, de terres à prendre. Du moment que ces nouveaux établissements pourront ainsi subsister par eux-mêmes, vivre de leur travail et de leur industrie, du moment qu'ils pourront se procurer les premières jouissances de la civilisation avec facilité, le pain, la nourriture et le vêtement, l'avenir s'ouvrira devant eux par de brillantes perspectives, car la nature y a réuni pour la santé, pour

un coup d'œil, pour les jouissances physiques et d'imagination plus de faveurs et de beautés qu'en aucun lieu du pays. Et peu à peu, aussi, les routes deviendront meilleures, les communications plus faciles et les centres d'affaires plus rapprochés.

D'ailleurs, pourquoi le colon ne consommerait-il pas son grain sur place par l'engrais d'animaux dont le transport ne lui coûtera que peu de chose ? Or ce commerce, si je ne me trompe, est bien aussi lucratif que celui des grains. Les prairies de castor et les prairies naturelles qui produisent chaque année un foin bien supérieur à la paille, y facilitent tout particulièrement l'élevage des bestiaux.

La culture de la graine de mil et de trèfle, se pratique sur une grande échelle chez beaucoup d'habitants des townships du nord. Le colon de Mantawa, en imitant cet exemple, s'épargnera bien des voyages et réalisera dans un seul coup un bénéfice égal à quatre ou cinq voyages de grains.

Tout auprès de l'établissement, trois magnifiques pouvoirs d'eau qui se suivent

dans un espace de 10 arpents attendent des bras industrieux pour les utiliser. Il m'est impossible pour ma part d'y songer : je n'en ai pas les moyens. C'est pénible, car je répondrais au vou d'un grand nombre de colons, et je serais sûr d'avoir trouvé par là une autre raison également forte de les fixer en cet endroit.

Mais ce fait que je constate, Messieurs, pourquoi ne le prendriez-vous pas comme un appel ? Si ce n'est pas pour utiliser les pouvoirs d'eau en y construisant des moulins, que ce soit en préparant des lots que vous conserverez ou que vous céderez ensuite si vous le trouvez mieux. Il est inutile de s'autoriser de l'objection de n'être pas sur les lieux. Confiez à quelqu'un d'expérience le soin de votre affaire. Pour ma part je n'ai passé que deux mois sur les lieux, et bien que j'admette avec vous qu'il soit toujours plus satisfaisant de voir par soi-même, cependant je me crois suffisamment autorisé à vous répondre du succès, dans tous les cas.

(A Continuer).

REVUE COMMERCIALE.

VENTE DE COCHONS.—La plus grande vente de pores qui ait jamais eu lieu à Cincinnati a été opérée lundi dernier. Un grand industriel, M. J. C. Osbor, a acquis d'un seul coup un lot de dix-sept mille de ces animaux, au prix de \$20 l'un dans l'autre.

MARCHES DE MONTREAL.

Montréal, 1er mai.

Fleur par qrt. de 196 lbs.—Supérieure Extra, nominale.....	\$8.90 @	9.25
Extra.....	8.75	9.00
Fancy.....	8.25	8.50
Superfine de blé du Canada, nominale.....	8.40	8.35
Fortes Superfines de blé du Canada.....	8.50	8.55
Superfine de blé de l'Ouest, nominal.....	8.50	8.60
Superfine des marques de la cité.....	0.00	0.00
Superfine No. 2.....	7.90	8.05
Belle.....	7.00	7.10
Moyenne.....	6.50	6.60
Alcalis par 100 lbs.—Potasse 1re qualité.....	5.87	5.90

Recoupes.....	4.50	5.00
Fleur en poche, par 100 lbs. selon la qualité.....	4.00	4.15
Farine d'avoine par qrt de 200 lbs.	8.85	0.00
Blé par 60 lbs.—Blé du printemps du Haut-Canada varie de.....	1.75	1.80
Pois par 60 lbs.—Dernières ventes	0.95	0.96
Avoine, par 32 lbs.....	0.40	0.42
Orge, par 48 lbs.—Marché nominal.....	0.60	0.65
Seigle, par 56 lbs.....	1.00	0.00
Blé-d'Inde, par 56 lbs.—Mêlé de l'Ouest, le droit payé.....	1.02½	0.00
Graines de lin, par 56 lbs.....	1.60	1.60
Graines de mil, par 45 lbs.....	2.00	2.00
Graine de trèfle, par lb.....	0.13	0.00
Seconde qualité.....	4.75	4.80
Troisième qualité.....	4.05	4.10
Bœuf, par 100 lbs.....	5.00	6.00
Lard frais, do.....	6.00	7.00
Patates, par poche.....	0.90	1.00
Perlasse.....	\$7.00	7.05
Lard, par qrt. de 200 lbs.—Mess.	19.50	20.00
Prime Mess.....	14.50	15.00
Prime.....	12.75	13.00
Beurre, par lb.....	0.10	0.12
Fromage, par lb.—Marché lourd ; manufacture du Canada.....	\$0.13	0.13½

GRATIS POUR TOUT LE MONDE. —Une grande circulaire de 6 pages, donnant des informations de la plus grande importance aux jeunes personnes des deux sexes.

Elle enseigne comment le laid peut devenir beau, le méprisé respecté et l'abandonné aimé.

Aucune demoiselle ni monsieur, ne devrait manquer d'envoyer leur adresse, et recevoir une copie, franco, par le retour de la malle.—Adressez à :

P. O. DRAWER, 21, Troy, N. Y.

ECONOMIE DE \$100 PAR ANNEE. — Par toute famille qui possédera une Boîte de Remède Homéopathique du Docteur Humphrey. Avec ce remède vous pouvez guérir les neuf-dixième de toutes les maladies qui peuvent attaquer la famille, en vous épargnant aussi les souffrances, les secrets de temps et les comptes du médecin. Le prix est de \$10 et la Boîte Homéopathique est envoyé franc de port par express sur réception de ce montant. — Adressez :
HUMPHREY'S HOMEOPATHIC MEDECINE, Co., 562 Broadway, New York.

HAIR EXTERMINATOR DE CHASTELLAR. — Pour enlever les cheveux surabondants Aux Dames spécialement ce précieux dépilatoire se recommande comme un article indispensable à leur beauté. Il s'applique facilement, n'attaque pas la peau mais seulement les racines des cheveux. Il enlève infailliblement et complètement les cheveux surabondants croissant sur les fronts bas ou sur toute autre partie du corps, et laisse une peau molle, douce et naturelle. C'est le seul article employé en France et en même temps le seul dépilatoire efficace qui existe. Prix, 75 cents, envoyé franc de port par la poste sur commande par
BERGER SHUTTS & CO., Chemists, 285 River St., Troy, N.Y.

ETONNANT MAIS VRAI. — Madame Kennington, l'Astrologue et la Somnambule Clairvoyante célèbre par tout l'Univers, trace le portrait de la personne que vous devez épouser, lorsqu'elle est dans l'Etat de Clairvoyante. A l'aide d'un instrument de pouvoir intense, appelé Psychotrope, madame Kennington garantit de donner un portrait frappant de la future épouse ou du futur époux, en même temps que sa position sociale, son caractère et la date du mariage. Il n'y a pas là supercherie, comme des témoignages innombrables peuvent l'attester. En donnant le lieu de naissance, l'âge, le caractère, la couleur des yeux et des cheveux, en même temps que 50 cents et une enveloppe affranchie portant votre adresse, vous recevrez par le retour du courrier le portrait et les renseignements demandés. Adressez confidentiellement :
MADAME GERTRUDE KENNINGTON, P.O., Box 297, West Troy, N.Y.

CONNAISSEZ VOTRE DESTINEE. — Madame E. F. Thornton, la Clairvoyante et Psychométricienne Anglaise, qui a étonné les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, N.Y. Madame Thornton possède une puissance de seconde vue tellement grande, qu'elle peut donner les renseignements les plus importants aux dames et aux messieurs mariés ou non mariés. Dans l'état de transe elle trace le portrait de la personne que vous devez épouser et à l'aide d'un instrument d'un pouvoir intense nommé Psychotrope, garantit de donner un portrait exact de la future épouse ou du futur époux, en même temps que la date du mariage, sa position sociale et son caractère. Il n'y a pas là supercherie comme l'attestent des milliers de témoignages. Si on le désire, Madame Thornton enverra une garantie écrite que le portrait est tout ce qu'elle promet. En adressant une petite boucle de cheveux, et en donnant le lieu de naissance, l'âge, les dispositions et le teint en même temps que 50 cents et une enveloppe affranchie à votre adresse, vous recevrez par le retour du courrier le portrait et les renseignements demandés. Toute communication strictement confidentielle. — Adressez à
MADAME E. F. THORNTON, P.O., Box 223, Hudson, N.Y.

REPARATOR CAPILLI. — Pour faire croître les cheveux sur les têtes chauves la barbe, il est sans égal. En l'employant, la barbe poussera sur les figures les plus douces dans l'espace de cinq à huit semaines, et la chevelure se développera sur les têtes chauves dans l'espace de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y a aucune préparation qui puisse forcer ou hâter la croissance de la chevelure ou de la barbe. Ces assertions sont fausses, comme peuvent l'établir des milliers de témoins par leur expérience personnelle. Mais on dira : comment distinguer la préparation pure de celle qui est falsifiée ? C'est certainement difficile, puisque les neuf dixièmes des différentes préparations annoncées pour la chevelure et la barbe ne sont d'aucune valeur, et vous pouvez avoir dépensé déjà inutilement pour leur achat, un montant considérable. Nous répondrons : essayez le REPARATEUR CAPILLI, il ne vous coûtera rien, à moins qu'il ne fasse ce que nous promettons. Si votre pharmacien n'en dispose pas, envoyez-nous \$1 et nous vous l'adresserons franc de port en même temps qu'un reçu pour l'argent, qui vous sera rendu sur demande, si vous n'êtes pas entièrement satisfait. Adressez :
W. L. CLARKE & Co., Chemists, No. 3, West Fayette St., Syracuse, N.Y.

CRISPER COMA. — Pour fixer les cheveux des dames et des messieurs en boucles soyeuses et légères ou en boucles serrées. En se servant de cet article, les dames et les messieurs peuvent être mille fois plus séduisants. C'est la seule préparation qui puisse friser les cheveux plats et en même temps leur donner un magnifique lustre soyeux. Le Crisper Coma non-seulement boucle la chevelure, mais encore la rend plus forte, plus belle et plus nette. Il est aussi agréablement parfumé, et somme toute, cet article est le plus recherché qui ait encore été offert au public américain. Le Crisper Coma sera expédié par la poste, sur réception de \$1. Adressez toute commande à
W. L. CLARK & CO., Chemists, no. 3, West Fayette Street, Syracuse, N. Y.

BAUME DE CIRCASSIE.—Une jeune demoiselle retournant à sa résidence dans la cité, fut à peine reconnue par ses amis. Sa figure, de rude et rubiconde, était devenue douce et rosée, de sorte que, au lieu de 23, elle ne paraissait avoir que 18 ans. Sur la demande qu'on lui fit de la cause d'un changement si grand, elle répondit uniment qu'elle s'était servie du *Baume de Circassie* et qu'elle le considérait indispensable à la toilette d'une dame. En l'employant, les messieurs et les dames paraîtront avec cent fois plus d'avantage. Le baume est d'une composition simple, cependant sans égal pour enlever à la peau ses impuretés, pour nettoyer et embellir le teint. Son action sur l'épiderme est de lui enlever ses impuretés et de laisser une peau telle que la nature la veut; c'est-à-dire, nette, molle, douce et belle. Prix \$1, envoyée par la poste ou l'Express sur commande par les seuls agents américains.

W. L. CLARK & CO., chemists, No. 3, West Fayette st., Syracuse, N. Y.

EMAIL BLANC LIQUIDE DE CHASTELLAR.—Pour améliorer et embellir le teint. La préparation la plus parfaite et la plus précieuse qui soit employée pour donner à la peau une superbe teinte blanc de perle, qui ne se voit que chez les jeunes personnes. Elle enlève promptement les rousselles, les taches, les boutons et toutes les impuretés de la peau, donnant à la peau la blancheur de l'albâtre. Son emploi ne saurait être découvert par l'observateur le plus perspicace, de plus, étant végétale, cette préparation est parfaitement inoffensive. C'est le seul article du genre employé en France et à Paris, il est indispensable sur une table de toilette. Au-delà de 30,000 flacons ont été vendus pendant l'année écoulée, et c'est là une preuve suffisante de son efficacité. Prix, 75 cents seulement, expédié par la poste sur commande par BERGER, SHUTTS & CO., chemists, 253 River street, Troy, N. Y.

BEAUTE, BOUCLES SOYEUSES, BLONDES,

CHATAIN ET DOREES, obtenues par l'emploi de la "*Composition pour friser les cheveux du professeur DeBreur*". Une seule application frisera certainement les cheveux les plus plats et les plus raides en boucles légères ou en boucles serrées et massives. Cette composition a été employée avec les meilleurs résultats par le monde élégant de Paris et de Londres. Elle est inoffensive pour la chevelure. Prix par la poste, franc de port, \$1. Circulaires descriptives envoyées gratuitement. Adressez, les seuls agents pour les Etats-Unis,

BERGER, SHUTTS & CO., chemists, no 285, River st., Troy, N. Y.

FAVORIS ET MOUSTACHES.—Ils se développent sur les figures les plus imberbes dans l'espace de trois à cinq semaines par l'emploi du *Restaurateur Capillaire du Dr. Dévigné*. C'est la découverte la plus étonnante de la science moderne, son action sur la barbe et la chevelure tenant du miracle. Elle a été employée par l'élite de Paris et de Londres avec le succès le plus flatteur. Les noms de tous les acheteurs seront enrégistrés et si on n'est pas entièrement satisfait, l'argent sera rendu avec empressement dans chaque cas. Prix pour la poste, franc de port \$1. Circulaires et témoignages envoyés gratuitement. Adressez, les seuls agents pour les Etats-Unis,

BERGER, SHUTTS & CO., chemists, No. 285, River st., Troy, N. Y.

AFFLIGES!! NE SOUFFREZ PLUS!!

Lorsqu'en employant "*L'Élixir du Dr. Joinville*," vous pouvez être guéris radicalement et pour un prix minime. Le succès étonnant obtenu par cette précieuse médecine dans le cas de faiblesse physique et nerveuse, débilité et prostration générales, perte d'énergie, musculaire, impuissance, en fait la préparation la plus précieuse qui ait été découverte. L'Élixir enlèvera toute affection, dépression, excitation nerveuse, l'incapacité du travail ou de l'étude, la perte de la mémoire, les pensées du suicide; les appréhensions de folie. Il rendra l'appétit et la santé à ceux qui les auront perdus dans les excès. Jeunes gens, ne soyez plus trompés par les charlatans et les praticiens ignorants, mais procurez-vous de suite l'Élixir, et revenez à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans chaque cas. Prix \$1, ou quatre flacons à la même adresse pour \$3. Un flacon suffit pour guérir tous les cas ordinaires.

AUSSI LES PILULES SPECIFIQUES DU DOCTEUR JOINVILLE pour la guérison prompte et permanente de la pierre et de toutes les maladies des organes urinaires. Guérison dans l'espace d'un à cinq jours. Elles sont préparées au moyen d'extractions végétales, inoffensives, ne donnent point de nausées et n'affectent point l'haleine. Il n'est pas nécessaire de changer la diète ni d'interrompre ses occupations journalières. Prix, \$1 par boîte. Les deux préparations ci-dessus seront envoyées franc de port par la poste ou l'express sur réception de \$1. Adressez: BERGER SHUTTS & CO., chemists, no. 285, River Street, Troy, N. Y.

COMPAGNIE AETNA D'ASSURANCE SUR LA VIE.—CETTE

Compagnie, créée en 1820, offre des avantages particuliers aux personnes désireuses d'assurer leur vie. Les profits sont considérables, et diminuent maintenant de moitié les paiements annuels.— Les profits sont payés annuellement aux assurés et non pas aux décès ainsi que cela se pratique par plusieurs compagnies.—BUREAU: Coin voisin du Bureau de Poste.
1er Février 1867.

L. PEDLAR & CIE., Agents Généraux.

PATATES A VENDRE--GARNET CHILI.—Les Cultivateurs pourront se procurer ces patates dont il est fait mention d'une manière si avantageuse de la part de nos plus riches fermiers du Bas-Canada, en s'adressant directement au soussigné. Le prix est de \$3 par quart; à dix quarts, \$2.75 le quart; par vingt quarts, \$2.50. Aux sociétés d'agriculture on donnera six mois de crédit. Aux particuliers, 5/100 d'escompte pour argent comptant. Ces patates seront délivrées aux agents du Grand Tronc ou de la Compagnie du Richelieu, aux Trois-Rivières.
ED. BARNARD, Montréal.

ASTROLOGIE.--L'UNIVERS ETONNE

Par les révélations extraordinaires faites par l'astrologue célèbre Madame H. A. Perrigo. Elle découvre des secrets inconnus avant elle. Elle rend au bonheur ceux qui sont tombés dans le désespoir par des événements pénibles, des catastrophes, la perte de leurs amis, de leurs parents ou de leur fortune. Elle réunit ceux qui ont été longtemps séparés, donne des renseignements sur les amis absents, rend les objets volés ou perdus. Elle désigne le genre d'affaires auquel vous êtes appelé, réalise de prompts mariages et fixe le jour même de votre union. Elle donne le nom, le portrait et le caractère de la personne que vous devez épouser. Elle lit vos propres pensées, et, par sa puissance presque surnaturelle, découvre les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Les étoiles du firmament, (les étoiles maléfiques qui prédominent dans la configuration) par la position des planètes et des étoiles fixes à l'époque de la naissance, elle trace la destinée de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus célèbre astrologue de l'univers. Il n'en coûte qu'une bagatelle, et peut-être que l'occasion ne se présentera plus. Prix de la consultation avec portrait et renseignements demandés, \$1. Les personnes à distance peuvent consulter Madame Perrigo par la poste avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Les réponses aux demandes seront écrites en détail et adressées par la poste avec le portrait demandé.—Correspondance strictement confidentielle, et vendue ou détruite sur demande. Les meilleures recommandations sont données. Veuillez envoyer le jour du mois et l'année de votre naissance avec une petite boucle de cheveux. Adressez :

MADAME H. A. PERRIGO, P. O. DREUVER, no. 293, Buffalo, N. Y.



ARMES A FEU DE REMINGTON- TON.

—En vente chez tous les commerçants d'armes à feu, et autres commerçants en général. Prix réduits le 1er Juillet 1866. Revolver pour l'armée, 44-100 p. Calibre. Revolver pour les marins, 36-100 p. Calibre. Revolver de ceinture, (s'armant seul,) du Calibre des Revolveurs pour la mer. Revolver de ceinture, du Calibre et de la forme des Revolveurs pour la mer. Revolver de police, du Calibre et de la forme des Revolveurs pour la mer. Nouveau Revolver de poche, (se chargeant au moyen d'un levier.) Revolver de poche, (s'armant seul.) Pistolet à répétition, (Elliot pt.) cartouche No. 32. Pistolet à répétition, (Elliot pt.) cartouche No. 22. Pistolet pour poches de veste, cartouche No. 22. Arme à feu en canne, se chargeant avec cartouche No. 32. Fusil rotateur, 36-100 p. Calibre. Carabine se chargeant par la culasse, cartouche No. 32. Carabine se chargeant par la culasse, cartouche No. 46. Carabine des E.-U., (Canon d'acier,) avec sabre-baïonnette. Mousquet rayé des E.-U., modèle de Springfield. Depuis 1861, plus de 200,000 ont été fournis au gouvernement des E.-U. Nos nouvelles Armes à feu se chargeant par la Culasse viennent d'être approuvées et adoptées pour le service militaire en Europe.

FUSIL D'UN COUP A CANON SIMPLE.

Nouveau modèle. Léger, commode et à bon marché. Discompte libéral pour les commerçants.
E. REMINGTON & FILS,
1er Février 1867. Lion, N.Y.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION,"
19 & 20 Cornhill, Londres.

CAPITAL,.....£2,500,000 Sterling.

Departement du Feu.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir maintenant au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Ajustement Immédiat des Réclamations.—Les Directeurs et les Agents généraux occupant tous une haute position commerciale, jugeront de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en homme d'affaires.

FREDERICK COLE, Secrétaire.

MORLAND, WATSON & Co., Agents Généraux pour le Canada.

OFFICE.—385 & 387, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Surintendant.—A. TELLIER,
Janvier 1er 1867.

Inspecteur des agences.—T. G. LIVINGSTON
P.L.S, Haut-Canada.